



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques.



Mémoire de fin d'étude.

En vue d'obtention du diplôme de Master II en agronomie

Filière : Sciences agronomiques.

Option : Production et nutrition animal.

Thème

**Impact du dispositif d'investissement dans le
développement d'élevage bovin laitier :
cas de l'ANSEJ**

Présenté par :

Soutenu le : 25 Septembre 2018

M^{elle} IGHIL NESSOUK Warda.

M^{elle} SAAD Kahina.

Devant le jury :

Président : Mr Kadi SI-Ammar

Maitre de conférences A

UMMTO.

Promoteur : Mr MOUHOUS Azeddine

Maitre de conférences A

UMMTO.

Examinatrice : M^{me} DJOUBER-Toudert

Maitre-assistant A

UMMTO.

Promotion : 2017/2018

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions dieu tout puissant de nous avoir donné le courage et la volonté pour pouvoir réaliser ce travail.

Notre profonde expression de reconnaissance est destinée notre promoteur

Mr Mouhous Azeddine.** Pour avoir accepté de diriger ce travail, pour ses encouragements, ses orientations et ses conseils précieux. Nous remercions également tous les éleveurs et surtout **Mr Kacimi et Mr Izoural.

Nos remerciements vont aussi à l'ensemble des membres du jury qui nous font le grand honneur d'avoir accepté de juger notre travail.

*Nous remercions le président de jury **Mr Kadi Si-Ammar** pour acceptant de présider notre travail.*

*Nous remercions **M^{me} Djouber** d'avoir accepté d'examiner notre travail.*

Nous remercions vont aussi à nos enseignant du département de science agronomique, particulièrement les enseignant de spécialité de Nutrition et Production Animaux.

Nos remerciements sont également adressés à nos parents qui nous a encouragé à suivre nos études jusqu'à l'université.

*Nos remerciements sont également **Mr Saad Amar et Mr Saad Ferhat et Mr Bouhabib** qui nous a encouragé et aidé à trouver les éleveurs.*

Nos remerciements sont également à nos maris.

Pour finir, nous remercions tous ceux qui ont contribué de près et de loin à la concrétisation de ce modeste travail.

KAHINA & WARDIA

Je dédie se travail

A mes chers parents :

Mon chère père « AMAR » et ma chère mère « HADJILA » qui m'ont toujours conseillé, orientés et encouragés, m'ont permis aussi de suivre mes études dans les meilleures conditions. Ce travail est le fruit de vos sacrifices que vous avez consentis pour ma formation et mon éducation.

A mon frère unique « Tahar » à qui je souhaite la réussite et que le beau dieu le protège.

A mes sœurs : Yamina ainsi que son mari Tarik et ces enfants « Lounis, Amar et Brahim », Hakima et son mari Ali et ces enfants « Nouredine, Ania et Aziz » Kaissa et son mari Karim et ces enfants « Arezki, Dihia, Kahina et Mohande » Hamida et son mari Idir et Hassiba et son fils Smail, a les autres sœurs Hadjila, Tounsia et Fatima. Que dieu vous protège et vous accorde santé, longue vie et réussite.

Mon cher mari : Que Dieu le tout puissant nous donne la chance de réaliser notre rêve. Merci pour tout.

Sa famille, son père Moh Saïd, sa mère Djegdjiga, a ces sœurs : Malika ainsi que son mari Ahemd et ces enfants « Souhila, Mohammed et Sonia », Ferouja et son mari Ali et ces enfants « Arezki, Linda et Lamia » Nadia et son mari Hakim et ces enfants « Amine et Ania » Whibaet son mari Meziane et ces enfants « Liana et Lina Warida et son mari Mohande Aarab, et Kenza, a ces frères « Rachid, Djamel et Mourad et sa femme Nawal et ces enfant Ahmed, Sarah et Massi ». Que dieu vous protèges.

A mes chères amies « Malika et sa sœur, Cherifa, Sabrina, Sadia, Fatiha, Naima, Meriem et sa sœur », et celles que je n'ai pas citer leurs noms. Un grand merci pour votre soutien, vos encouragements, je vous souhaite beaucoup de réussite et de bonheur dans votre vie professionnelle que privée.

Je prie Dieu pour que notre amitié et fraternité soient éternelles.

A toutes la promotion de nutrition animal et production animale et surtout « Khaled, Ferhat, Sabiha, Liza et Nora », je vous souhaite beaucoup de réussite et de bonheur dans votre vie professionnelle que privée.

A mon binôme Warda et son mari Saïd et ces enfants.

Kahina



Je dédie se travail

A mes chers parents et ma belle mère

Mon chère père « TAHAR », ma chère mère « FATMA » et ma chère belle mère « GHENIMA » qui m'ont toujours conseillé, orientés et encouragés, m'ont permis aussi de suivre mes études dans les meilleures conditions. Ce travail est le fruit de vos sacrifices que vous avez consentis pour ma formation et mon éducation.

A Mon chère mari qui rend ma vie plus belle tous les jours.

A mes chères anges Ramdane et Kaci qui sont toute ma vie

A mes frères « Mhend » et « Mustapha » et mes beaux frères « Mhend » et « Kamel » que le beau dieu les protège.

A mes sœurs : Khadidja ainsi que son mari Mouhand et ces enfants « Said, Tahar, Abd elnour, Amira », Djamilia et son mari Said et sa fille « Amel », et Zoubida. Et mes belles sœurs Tassadit et Dahia et sa fille Ghenima. Que dieu vous protège et vous accorde santé, longue vie et réussite.

A mes chères collègues, Un grand merci pour votre soutien, vos encouragements, je vous souhaite beaucoup de réussite et de bonheur dans votre vie professionnelle et privée.

A toutes la promotion de nutrition animal et production animale.

A ma binôme kahina et son mari Amar.

Warda

Table des matières

Table des matières.

Liste des tableaux.

La liste des figures.

Liste des abréviations.

Introduction 1

Première partie : Etude bibliographique

Chapitre I - généralités sur l'élevage bovin laitier en Algérie.

I. Historique sur élevage bovin laitier 3

I.1. Cheptel bovin en Algérie 3

I.2. Les races bovines en Algérie 4

I.2.1. Les races locale (BLL) 4

I.2.2. Les races moderne(BLM)..... 4

I.2.3. Les races améliorées(BLA) 4

II. Les systèmes de production bovins 4

II.1. Le système extensif..... 4

II.2. Le système semi intensif 5

II.3. Le système intensif 5

III. La filière lait en Algérie..... 5

III.1. Généralités sur la filière lait en Algérie 5

III.1.1. La production laitière en Algérie 6

III.1.2. La production laitière dans la willaya de Tizi-Ouzou 7

Chapitre II : Evolution de l'élevage bovin laitier en Algérie

I. Evolution du cheptel bovin 8

II. Contraintes de l'élevage bovin 9

Table des matières

II.1. Contraintes liées à l'environnement	10
II.1.1. L'alimentation	10
II.1.2. Le climat	10
II.1.3. Manque de surfaces de SAU à cultiver	10
II.2. Contraintes liées à la qualification des éleveurs	11
II.3. Contraintes liées à l'état sanitaire des animaux	11
II.4. Les contraintes liées aux politiques étatiques	11
II.5. Contraintes liées au matériel animal	11
 <u>Chapitre III : les dispositifs de développement d'élevage bovin laitier en Algérie.</u>	
I. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	12
I.1 Présentation de la CNAC	12
II. Agence National de Gestion du Micro crédit (ANGEM).....	14
II.1. Présentation de l'ANGEM	14
III. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune (ANSEJ)	15
III.1. Présentation de l'organisme de l'ANSEJ	15
III.2. Les Missions de l'ANSEJ	15
III.3. Les objectifs de l'ANSEJ.....	16
III.4. Les intervenants du dispositif ANSEJ	16
III.5. Le financement de l'élevage bovin par le dispositif.....	17

Table des matières

Deuxième partie :Partie pratique.

Chapitre VI : Matériel et méthodes

I. Les objectifs	18
II. Présentation de la région d'étude	18
II.1. Situation géographique et administrative	18
II.2. Milieu physique	19
II.3. Les ressources en eau	20
II.4. Le climat.....	20
II.5. Population	20
II.6. Emploi	20
III. Les objectif et méthodologie	21
III.1. Démarche méthodologique	21
III.1.1 Formulation du sujet et le choix de la région d'étude.....	21
III.1.2. L'élaboration du questionnaire.....	22
III.1.3. Pré-enquête.....	22
III.1.4. Choix des exploitations.....	23
III.1.5. Déroulement des enquêtes.....	23
VI. Traitement des donnée	23

Chapitre V : Résultats et discussion.

I. Description du dispositif ANSEJ	24
I.1. Présentation de l'organisme d'accueil l'ANSEJ	24
I.2. Les conditions d'octrois de crédit ANSEJ	24
I.2.1. Durée du crédit	24
I.2.2. Les garanties.....	24
I.2.3. Taux de bonification	25

Table des matières

I.2.4. L'apport personnel	25
I.2.5. L'apport de l'ANSEJ.....	25
I.2.6. L'apport de la banque	25
I.3. Les conditions d'éligibilité	25
I.4. Constitution du dossier.....	26
I.5. Les phases de création de l'élevage dans le cadre du dispositif ANSEJ	26
II.1. Le cout d'investissement	28
II.1.1.L'apport personnel.....	28
II.1.2. L'apport de l'ANSEJ	29
II.1.3. L'apport de la banque	30
II.2. Les difficultés rencontrées à l'ANSEJ et la banque.....	30.
II.3. Les garanties données par l'éleveur	30
II.4. Le dépôt du dossier et commission de sélection.....	31
II.5. Le mode de financement	31
II.6. Le suivi des projets par l'ANSEJ.....	31
II.7. La rentabilité par l'ANSEJ	31
III. Description des exploitation enquêtes.....	32
III.1. Données sur l'élevure	32
III.1.1. Niveau d'instruction	32
III.1.2. Main d'œuvre.....	33
III.1.3. Formation agricole	33
III.2. Données sur élevage.....	34
III.2.1. Superficie agricole utile.....	34

Table des matières

III.2.2. Utilisation du sol	35
III.2.3. Bâtiment d'élevage	35
III.2.4. Mécanisation	36
III.3. Production animale.....	37
III.3.1. Nombre de bovins	37
III.3.1.1. Effectif des veaux	38
III.3.1.2. Effectif de vaches laitières.....	39
III.3.1.3. Effectif des veaux engraisés	40
III.3.2. Différentes races de vaches laitières.....	41
III.4. Alimentation.....	41
III.5. La production laitière.....	43
III.6. Mode de reproduction	43
III.7. Hygiène et prophylaxie.....	44
Conclusion.....	45
Références bibliographiques	46

Annexes

Résume

Figure (01) : Evolution de la production laitière nationale (2000-2011) Entre (2000 et 2012)rapport de MADR 2013.In (Makhlouf et al.,2015).....	6
Figure (02) : Evolution de la production laitière (en milliers de litres) dans la wilaya De Tizi-Ouzou Selon : DSA (2017).....	7
Figure (03) : Evolution de l’effectif du cheptel bovin national (2004-2012) : FAO ,2014. In (Bouhamida, 2014).....	8
Figure (04) : Evolution du cheptel bovins laitieres dans la willaya de Tizi-Ouzou (DSA.,2018)	9
Figure (05) :l'apport de l'ANSEJ.....	29
Figure (06) : l’apport de la banque	30
Figure (07) : La rentabilité par l’ANSEJ.....	31
Figure (08) : répartition des éleveurs par niveau d’instruction	32
Figure (09) : répartition le main d’œuvre dans les exploitations	33
Figure (10) : La possession de tracteur	36
Figure (11) : répartition des veaux avant et après l’ANSEJ.....	38
Figure (12) : répartition des vaches avant et après l’ANSEJ	39
Figure (13) : répartition des taureaux avant et après l’ANSEJ.....	40
Figure (14) : répartition de races bovines laitieres par commune	41
Figure (15) : mode de la reproduction dans les exploitations enquêtées.....	43
Carte (01) : carte de division administrative de la willaya Tizi-Ouzou (DPAT.,2010)	19
Carte (02) : représentation des communes enquêtées.....	22
Photo (01) : Bâtiment d’élevage (Tizi-Rached -2018)	36
Photo (02) : Mécanisation (tracteur- Boghni2018)	37
Photo (03) : Concentre (Boghni -2018)	42
Photo (04) :Ensilageenrubannage (Tizi-Rached -2018)	42
Photo (05) : Foin (L.N.I -2018).....	42
Photo (06) : la race Montbéliard	

Photo (07) : la cuve

Photo (08) : la Machine à traire

Photo (09) : Stockage d'alimentation

Photo (10) : Mangeoire

Schéma (01) : dispositif de La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) 13

Schéma (02) : dispositif d'Agence National de Gestion du Micro crédit (ANGEM)..... 14

Schéma (03) : Démarche méthodologique suivie lors de l'étude..... 21

Schéma (04) : dispositif de l'ANSEJ Fait par nous même à partir des résultats de l'enquête
..... 27

ANGEM : Agence National de Gestion du Micro crédit.

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune.

BLA : bovin laitier amélioré.

BLL : bovin laitier local.

BLM : bovin laitier de race importée.

CNAC : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CSVF : Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets.

DA : Dinar Algerian.

DAS : Direction des services agricole.

FAO : Food and Agriculture Organisation.

F.C.M.G : Fonds de Caution Mutuelle

FNDIA : Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole.

Ha : Hectare.

IA : Insémination artificiel.

ITEBO : Institut Technique d'Elevage Bovin et Ovin

J : jour.

Kg : kilogramme.

L : litre.

L.N.I : Larbaa Nath Irathen.

MADR : Ministère de l'agriculture et de développement rural.

ONIL : Office National Interprofessionnel de tait.

Introduction

Introduction :

Le lait est l'une des principales sources en protéines animales, sa Consommation est estimée à près de 148 litres par habitant et par an, soit une demande nationale évaluée à plus de 5,5 Milliards de litres (MADR, 2013).

La production nationale de lait cru, est estimée à 3,1 milliards de litres et ne couvre actuellement que 56% des besoins exprimés (MADR, 2013).

Dans le cadre de la politique du renouveau agricole et rural initiée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR), en 2009, l'Etat algérien a mis en place le dispositif d'encadrement l'ANSEJ pour améliorer la production nationale de lait cru, financées sur le « Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole » (FNDIA) d'une part, ainsi que des mesures économiques visant essentiellement à augmenter le revenu des éleveurs (MADR, 2013).

La région de Tizi Ouzou est caractérisée par l'élevage bovin laitiers. Cependant cet élevage et de type familial dont la production est orientée à l'auto consommation, qu'elle soit à l'état frais ou bien après sa transformation. La wilaya a connu une augmentation de la production laitière grâce à l'amélioration des conditions d'élevage, et par l'augmentation du cheptel, et ainsi essentiellement l'amélioration des cet élevage par le dispositif de l'ANSEJ.

Dans ce même ordre d'idée, notre travail se propose de faire une étude sur l'impact de dispositif d'investissement l'ANSEJ sur le développement de l'élevage bovin laitier d'élevage dans la région de Tizi Ouzou, et voir et savoir est ce que le dispositif joue un rôle important sur le développement de l'élevage bovin laitier ?

Pour appréhender notre étude et tenter de répondre à la problématique posée, nous avons structuré notre travail en adaptant le plan suivant :

Après l'introduction, le travail est sectionné en deux principales parties :

- La partie bibliographique est divisée en trois chapitres :
- Dans le premier nous avons fait une présentation générale de l'élevage bovin laitier en Algérie ;
- l'évolution des systèmes d'élevages en Algérie, sont abordées dans le deuxième chapitre.

□ dans le troisième chapitre nous avons parlé sur les différents dispositifs de développement de l'élevage bovin

□ La partie Expérimentale est divisée en deux chapitres :

□ Le premier est consacré à la méthodologie de la recherche suivie pour la réalisation de ce travail ;

□ Et dans le deuxième seront présentés les résultats de notre enquête sur le terrain.

En dernier, le travail est achevé par une conclusion.

Etude bibliographique

Chapitre I
Généralités sur l'élevage bovin laitier.

Notre pays est en voie de développement, mais son développement est insuffisant pour satisfaire les besoins de la population, surtout dans le domaine de la production laitière qui est un domaine très important (Madani.,1993).

I. Historique sur élevage bovin laitier en Algérie

Selon Madani (1993), l'élevage bovin laitier a connu une évolution importante, plus de 60% de l'effectif bovin se concentre dans l'est du pays, qui s'explique par la présence des ressources alimentaires, et se répartisse entre les hauts plateaux et montagnes.

Dans les montagnes, les populations majoritaires sont locales et croisées élevées en extensif.

Selon Boulehchiche (1997), dans les hauts plateaux, l'élevage est en extensif ou en intensif, et les populations animales élevées sont les locales et croisées L'élevage hors-sol est très rependu, dépend de l'achat d'alimentation, et constitue la source principale de la production laitière.

La production laitière et viande n'arrive pas à satisfaire la population algérienne, malgré les efforts qui ont été faites par l'Etat (création des dispositifs, subvention) aux éleveurs, mais toujours la production ne couvre pas les besoins.

I.1. Cheptel bovin en Algérie

Selon le ministère de l'agriculture (MADR, 2001), La population animale locale représente environ 78% du cheptel alors que les races importées et celles issues de croisements avec le bovin local sont évaluées à environ 22% dont 59% sont localisés au Nord-Est (ITEBO., 1997).

Le cheptel bovin se caractérise par la présence de trois types distincts : le bovin laitier importé dit « BLM » avec 15% de l'effectif national le bovin laitier amélioré « BLA » (46%) et le bovin représente 39% du cheptel national (MADR., 2005).

En Algérie, en 2014, le cheptel bovin laitier a atteint les 966 000 têtes pour une production nationale totale de lait cru de 2,3 milliards de litres (MADR.,2015). Plus de 60% de cette production est assurée par les 30% du cheptel composé de races dites modernes (races laitières importées), élevées, pour une grande partie, en intensif, au sein de fermes

industrielles (Soukehal.,2013). Par ailleurs, moins du tiers de la production est valorisé sur le circuit industriel formel composé de 5 filières du secteur public et 148 unités privées.

I.2. Les races bovines en Algérie :

Le cheptel bovin est constitué par trois races :

I.2.1. Les races locale (BLL) :

Ce type de bovin est constitué essentiellement par la Brune de l'Atlas et ses rameaux (la chélifienne, la Guelmoise, la Stéfienne, la kabyle et la Chaouia) (Khelili.,2012). Le BLL représente 34% de l'effectif total des vaches laitières, soit environ 300 mille têtes (Soukehal.,2013).

I.2.2. Les races moderne(BLM) :

Elle est appelée aussi race haute productrice, sont des races d'importation à haut potentiel génétique d'origine européenne, l'introduction de ces races était depuis la colonisation du pays (Eddebbarh, 1989), en 2012, le BLM représentent 28% de l'effectif total (25,7% en 2000) et assurait environ 70% de la production totale de lait de vache (Makhlouf et al.,2015).

I.2.3. Les races améliorées (BLA) :

Elles sont des races issues de multiples croisements entre la race locale « Brune de l'Atlas » et les races introduites. Le BLA est localisé dans les zones de montagne et forestières. En 2012, le BLA représentait 38% de l'effectif national et assurait environ 30% de la production totale de lait de vache (Makhlouf et al.,2015).

II. Les systèmes de production bovins en Algérie :

Un système d'élevage est un ensemble des techniques qui permettent de produire des animaux ou produits animaux dans des conditions compatibles avec l'objectif de l'agriculture et avec les contraintes des exploitations (Lhost., 1984).

En Algérie, l'élevage bovin ne constitue pas un ensemble homogène (Yekhlef., 1989). On peut distinguer trois systèmes qui se différencient principalement par le niveau de consommation des intrants et par le matériel génétique utilisé. (Feliachi., 2003 ; Adamou et al.,2005).

II.1. Le système extensif :

Il occupe une place importante en économie familiale et national (Yekhif., 1989), et assure 40% de la production laitière national (Nedjraoui., 2001).

Le système extensif est orienté vers la production de la viande généralement 78% de la production nationale (Nedjraoui., 2001). L'élevage bovin en extensif est basé sur un système

traditionnel, de transhumance entre les parcours d'altitude et les zones de plaines, et conserve les races locales et croisées, qui sont la majorité du cheptel national (Feliachi et al., 2003).

Ce système se localise dans les régions montagneuses et l'alimentation est basée sur le pâturage (Adamou et Al., 2005).

II.2. Le système semi intensif :

C'est un système destiné à la production de la viande aussi comme l'extensif, mais fournit une production laitière non négligeable (Feliachi et Al., 2003). L'utilisation des produits vétérinaires dans ce système est très rare (Feliachi et Al., 2003).

Ce système se localise dans les régions de l'est et centre du pays, on trouve généralement les bovins croisés (Adamou et Al., 2005). La majorité de l'alimentation est issue des pâturages, des parcours et des résidus de récolte et comme complément le foin, la paille et le concentré (Adamou et Al., 2005).

II.3. Le système intensif :

Ce système se localise dans les zones généralement à fort potentiel d'irrigation autour d'agglomérations urbaines. Il concerne les troupeaux de vaches à haut potentiel de productions laitières importés d'Europe (Frisonne Française, pie noir, Montbéliarde.....). (Kali et al., 2011). L'exploitation hors-sol domine dans les plaines telliennes, le troupeau d'effectif moyen a réduit (20 têtes) est entretenu par une main- d'œuvre familiale d'où les animaux restent à l'étable et l'alimentation leur est apportée sur place. Il fait appel à l'utilisation des produits vétérinaires ainsi qu'à des équipements pour les logements des animaux (Guerra ,2007) ; c'est le plus coûteux.

III. La filière lait en Algérie :

III.1. Généralités sur la filière lait en Algérie :

En Algérie, comme dans d'autres pays en voie de développement, le lait est l'aliment essentiel pour le consommateur, et soutenu par les pouvoirs publics vu sa richesse et son cout d'autres part (Amellal., 1995).

En Algérie, la filière s'articule autour de trois maillons principaux :

- À l'amont, une grande diversité d'élevages bovins.
- Les organismes de collecte et de transformation à la fois étatiques et privés.

- Les systèmes de mise en marché et les consommateurs.

L'émergence en amont d'un élevage laitier en mesure d'assurer les approvisionnements nécessaires conséquents en lait, représente la principale condition pour le développement de cette filière.

La filière lait en Algérie se trouve dans une situation aggravée par un taux très faible de collecte et une augmentation des prix de la matière première sur les marchés internationaux (MADR., 2014).

III.1.1. La production laitière en Algérie :

La production laitière en Algérie est évaluée à 2,7 milliards de litres en 2011 et concentrée à 89 % dans le nord du pays. Le Sud algérien ne participe qu'avec 11 % dans la production laitière nationale. Cela s'expliquerait par des considérations particulières liées à une production locale influencée par des conditions naturelles d'adaptation des races animales introduites (M.A.D.R.2013).

Algérie se place ainsi au troisième rang mondial en matière d'importation de lait et produits laitiers, après l'Italie et le Mexique. La production laitière nationale, estimée à deux (02) Milliards de litres par an, ne couvre que 40% des besoins. Le déficit est couvert par des importations de l'ordre de 750 millions USD en 2008 (M.A.D.R.2013).

La production nationale est estimée à 1,6 milliard de litres par an, ne couvre qu'environ 40% des besoins de la population (Yakhlef et al.,2010). Le reste est importé sous forme de poudre de lait et de matière grasse laitière anhydre (MGLA).

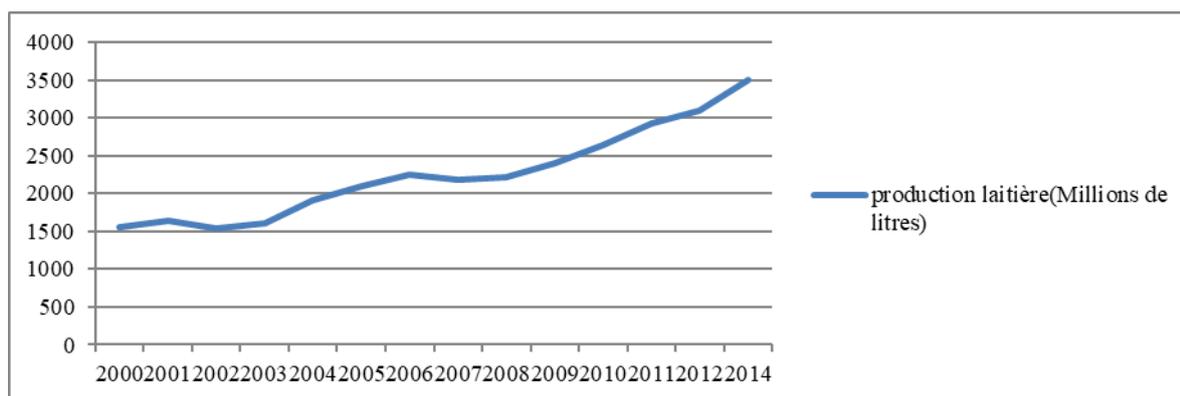


Figure (01) : Evolution de la production laitière nationale (2000-2010) Entre (2000 et 2012) rapport de MADR 2013.

D'après la figure (0), nous constatons le doublement de la production laitière nationale entre 2000 et 2014, malgré une évolution irrégulière. Elle passe d'un volume de 1,5 milliard de litres en 2000 à plus de 3 milliards en 2014. Selon Makhoulouf et al. (2015), la localisation de la production laitière est marquée par une forte concentration dans quelques wilayas du nord. Toutefois, la production nationale demeure insuffisante compte tenu de la demande annuelle en lait et produit laitiers estimée à plus de 7 milliards de litres en 2015 (Zaida., 2016).

III.1.2. La production laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

La production laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou a connu ces quatre dernières années une progression considérable, cela est dû à la place prépondérante qu'elle occupe dans la politique agricole des pouvoirs publics (Yennek. ,2010).

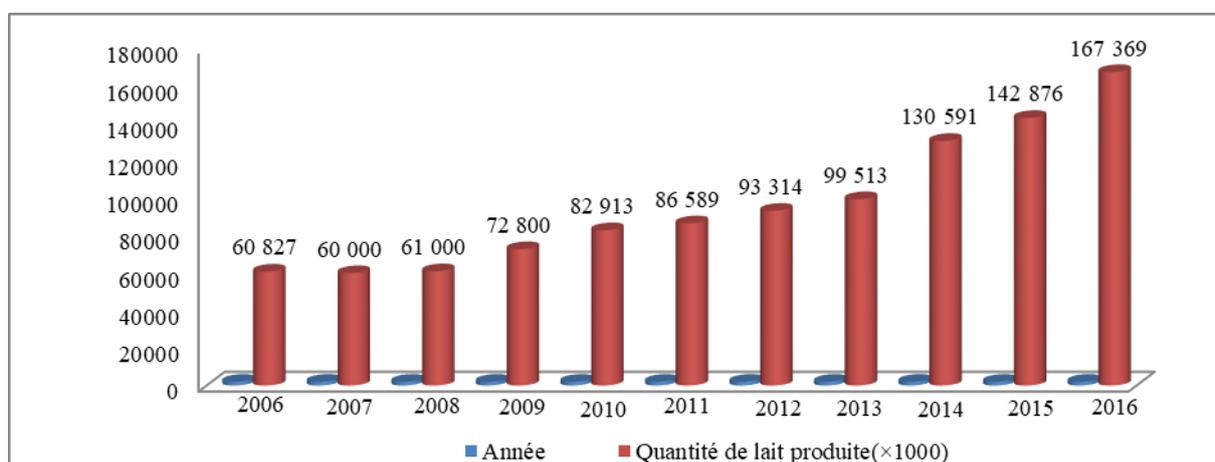


Figure (02) : Evolution de la production laitière (en milliers de litres) dans la wilaya De Tizi-Ouzou Selon : DSA (2017).

D'après la figure(06), l'évolution de la production du lait a été progressive en 2006, puis elle a subi une diminution de 82 700L en 2007, pour augmenter rapidement à partir de 2008 et atteindre 167,3 millions de litres en 2016.

Chapitre II :
Evolution de l'élevage bovin
laitier

I. Evolution du cheptel bovin en Algérie

Le cheptel bovin a connu une évolution de l'effectif depuis 1968(Yakhlef., 1989), Le cheptel bovin est passé de 865 700 têtes durant la période 1968 -1970 à 1 487 000 têtes entre 1983 -1985 (Yakhlef., 1989), pour enregistrer un total de 1586 070 durant la période 2004 – 2005 (Kherzat.,2006).

La figure (03) représente l'évolution du cheptel bovin national durant la période (2004-2012), il passe de 1,6 Million de têtes en 2004 à 1,8 Million de têtes en 2012

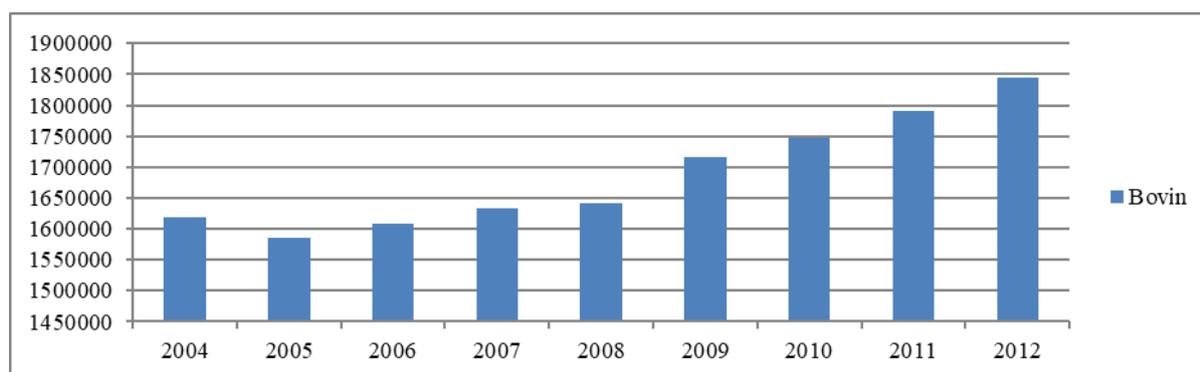


Figure (03) : Evolution de l'effectif du cheptel bovin national (2004-2012) : FAO ,2014. In (Bouhamida, 2014).

Il faut toutefois préciser que cette progression des effectifs est surtout due à l'importation par l'Etat de vaches laitières à hauts rendement.

Et pour l'évolution du cheptel bovin dans la willaya de Tizi-Ouzou il est représenté dans la figure (03) durant les dix dernières années (2007-2017).

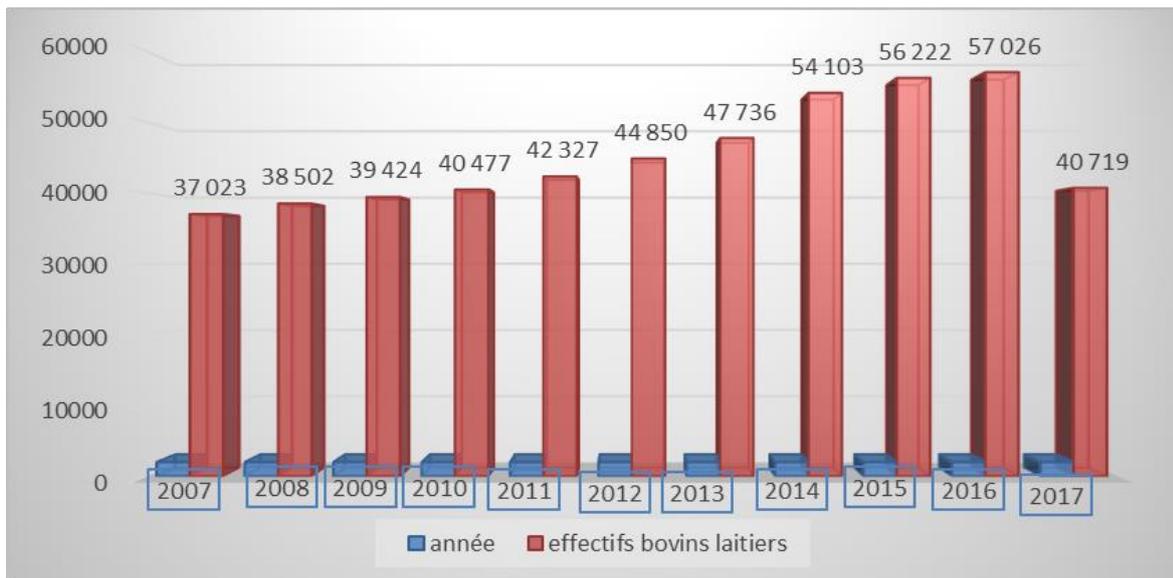


Figure (04) : Evolution du cheptel bovins laitières dans la willaya de Tizi-Ouzou (DSA.,2018)

En se basant sur les résultats illustrés sur la figure (04), on note que durant les dix dernières années (2007-2017), le cheptel bovins laitiers, l'évolution de l'effectif a enregistré une augmentation rapide qui est de 57 026 têtes en 2016, mais elle se trouve ralentie en 2017, qui pourrait s'expliquer par la cherté des aliments, et la chute de la production laitière dans cette période.

Selon Kherzat (2006), La production est très faible à cause de :

- ✓ Le prix de l'alimentation qui est très élevé ;
- ✓ Insuffisance dans la maîtrise de la conduite technique des élevages ;
- ✓ Les cycles de sécheresse sont longs ;
- ✓ Apparition de maladies (tuberculose, brucellose, mammites) ;
- ✓ Faiblesse de vulgarisation agricole.

II. Contraintes de l'élevage bovin en Algérie

L'élevage bovin laitier est important en économie, il est la 1^{ère} source de protéines animales et valorise la main d'œuvre en milieu rurale, cependant il est influencé par plusieurs contraintes (Mouffok., 2007).

II.1. Contraintes liées à l'environnement :

II.1.1. L'alimentation :

Les déficiences d'environnement influent sur l'évolution de l'élevage bovin qui est liée au sol pour son alimentation et son affouragement en vert, et l'élevage bovin dans des régions à forte densité de population induit à la concurrence en source d'environnement (eau potable, sol), ce qui induit à la diminution de la production laitière (Benfrid., 1993).

Selon Bouzebda (2007), la faible disponibilité alimentaire concoure à de graves conséquences, les éleveurs privés qui gèrent presque la totalité des bovins locaux ne sont pas bénéficiaires des programmes de soutien alimentaire, et la distribution des fourrages se fait selon les réserves au niveau de l'exploitation, et pas selon les besoins de l'animal, ce qui oblige les éleveurs à utiliser les concentrés 65% qui sont de plus en plus chères (Senoussi., 2008).

En plus de faible rendement, les élevages bovins laitiers sont caractérisés par une insuffisance des fourrages de qualité (Srairi., 2008).

La faiblesse de qualité des fourrages constitue aussi un handicap pour l'élevage bovin, 70% de fourrage sont composés de céréales orge et avoine, avec une diminution des surfaces cultivées (DJEJBARA., 2008).

II.1.2. Le climat :

Le climat est caractérisé par des périodes de sécheresse longues, ces dernières années, ce qui baisse la production laitière (Senoussi., 2008).

II.1.3. Manque de surfaces de SAU à cultiver :

L'inaptitude des éleveurs à développer la sole fourragère, dérive d'un problème de la sécurité de l'approvisionnement en eau, qui est distribuée vers la consommation domestique, l'industrie, l'agriculture qui en consomme des quantités élevées (Djebbara, 2008). En outre, plus que les pluies d'été sont rares et inexistantes, il arrive que les pluies d'hiver restent insuffisantes pour la croissance des cultures (Damagnez, 1971), cependant des barrages ont été aménagés pour stocker les précipitations (Srairi et al, 2007).

II.2. Contraintes liées à la qualification des éleveurs :

Le manque de la technicité de main d'œuvre est la cause pour laquelle les élevages ne réussissent pas (Senoussi.,2008), et ce manque est traduit par un faible rendement dans la production laitière (DJEKBARA., 2008).

II.3. Contraintes liées à l'état sanitaire des animaux :

La sensibilité des vaches à certaines maladies et à mauvaises conditions d'élevages induits à de faible rendement en production et à des avortement et maladies (brucellose, mammites, tuberculose) (Senoussi., 2008).

II.4. Les contraintes liées aux politiques étatiques :

Selon Ferrah, 2006, le coût de production d'un litre de lait est augmenté, il est passé de 22.4 DA/L en 2000, à 27 DA/L en 2004, ce qui est expliqué par la cherté de l'alimentation et des Céréales dans le marché mondial (Djebbarra., 2008). D'autre part les primes d'aide relatives à La production du lait reste insuffisante pour sa rentabilité (Senoussi.,2008).

II.5. Contraintes liées au matériel animal :

Le bovin exploité en Algérie est habituellement subdivisé en deux grandes populations locales (pure ou croisée) ou issue des races importées. Le bovin local est représenté par la race « Brune de l'Atlas », et par ses croisements avec les races européennes. Leur effectif, dominé par la race locale, est estimé à plus de 80% des effectifs totaux avec une majorité concentrée dans la région des montagnes et conduite en système extensif exploitant des ressources fourragères. Ce type de bovin est exploité pour la production de viande, alors que le lait est destiné uniquement à l'autoconsommation. Dans les conditions de production difficiles de montagne, la vache produit en moyenne un seul veau en deux ans.

Chapitre III :
Les dispositifs de
développement d'élevage
bovin laitier

L'Algérie a vu la mise en œuvre de certaines politiques pour le développement des élevages ruminants. Ces politiques ont concerné deux dimensions géographiques, soit régionale soit nationale, et Pour le développement des élevages ruminants, ces politiques se sont traduites par la mise en œuvre des dispositifs national qui sont l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM. Ces agences interviennent dans le financement de la création ou de l'extension des exploitations agricoles, notamment les élevages.

I. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) :

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) est un organisme créé par le gouvernement afin d'aider les chômeurs de 30 à 50 ans pour la création d'un projet qui va permettre de lutter contre le chômage en facilitant le processus de création d'entreprise. (Boubker., 2016).

I.1. Présentation de la CNAC :

La CNAC est une institution publique de sécurité sociale créée en 1994, la CNAC a connu différentes étapes dans son parcours.

Dans le cadre du programme de lutte contre le chômage et la précarité, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) a pris en charge en 2004 le dispositif de soutien à la création d'activités, à la fin de juin 2010 les pouvoirs publics, suite à une évaluation de son parcours, ont pris de nouvelles dispositions pour mieux répondre aux attentes et aspirations de la population concernée. (Boubker., 2016).

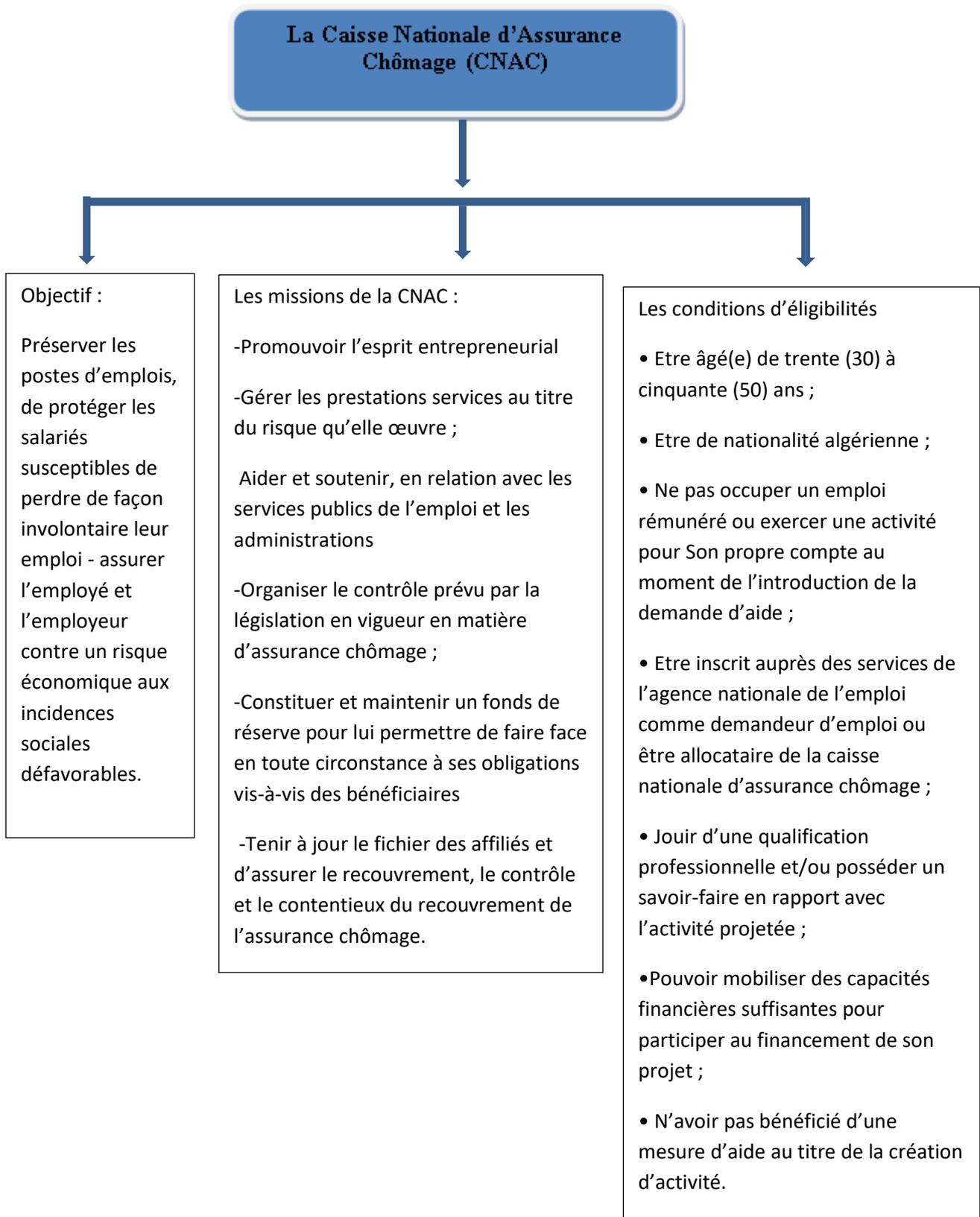


Schéma (01) : dispositif de La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

II. Agence National de Gestion du Micro crédit (ANGEM)

Agence nationale de gestion du Micro-Crédit a été mise en place par le gouvernement pour donner des microcrédits aux jeunes âgés de 18ans et plus sur une échéance de 8 ans (BOUBKER., 2016).

II.1. Présentation de l'ANGEM

L'Agence National de Gestion du Micro-crédit(ANGEM) a été créée par le décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004, elle représente un outil de lutte contre le chômage, elle cible toutes les personnes sans limite d'âge. Le micro-crédit permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus. Lancé pour la première fois en Algérie en 1999 le microcrédit a permis la création de plus de 150.000 emploi dans différents secteurs (Boubker., 2016).

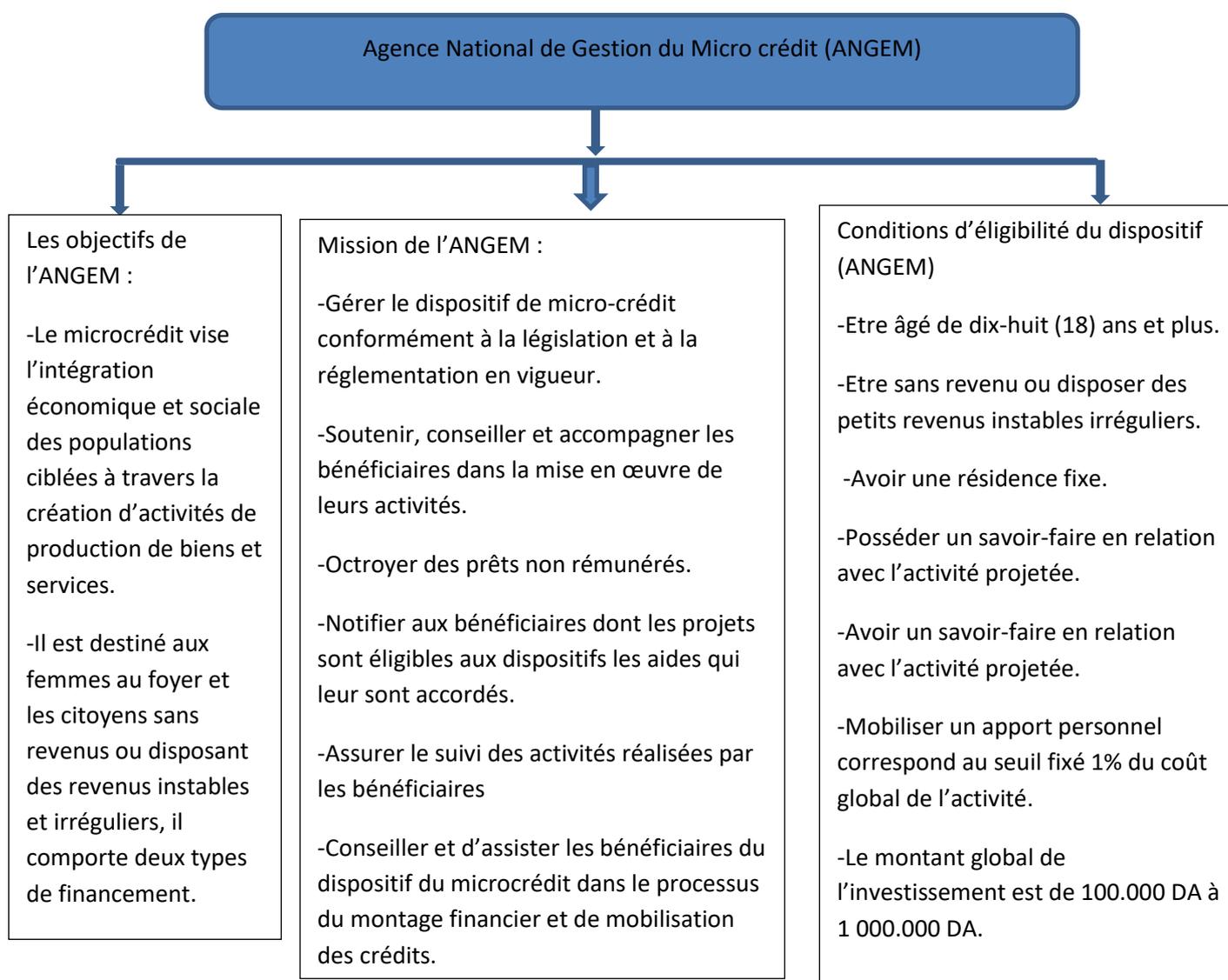


Schéma (02) : Dispositif d'Agence National de Gestion du Micro crédit (ANGEM)

III. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune (ANSEJ) :

Qui est notre champ d'étude

Le dispositif de lutte contre le chômage a connu des formes diverses comme le programme de l'emploi de jeune (PEJ) en 1987 ; ensuite le dispositif d'insertion de jeunes (DIJ) 1991 qui a comme mission d'insérer les jeunes dans la vie économique par le biais de créations des micros-entreprises sous la direction de l'Agence Nationale de l'Emploi de Jeune (ANSEJ). (BOUBKER., 2016)

III.1. Présentation de l'organisme de l'ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des jeunes sous l'abréviation « ANSEJ » a été créée par l'ordonnance N° 96-14 du 24 juin 1996 ; placée sous l'autorité du chef de gouvernement, c'est un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret exécutif N°96-296 du 08 Septembre 1996 ; elle est mise en œuvre en mai 1997 chargé de l'encouragement du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs âgés de 19 à 35ans porteurs de projets de création d'entreprise. (BOUBKER., 2016)

Ces prestations s'étalent sur toutes les étapes de formulation et de lancement du projet. Elles sont assurées par des équipes d'accompagnateurs à partir des antennes ou annexes Réparties à travers les 48 wilayas du pays. Au stade de la formulation du projet, l'information, l'orientation et le conseil sont prodigués pour déboucher sur la formulation du projet sous la forme d'un business plan (ou étude technico-économique) qui est soumis à la validation d'un Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets (CSVF), chargé de se prononcer sur l'éligibilité du projet. (BOUBKER., 2016).

Après la validation du projet, et préalablement à la mise en place du financement de son projet, le candidat doit choisir la forme juridique de sa future entreprise, compléter son dossier de financement et bénéficie obligatoirement d'une formation aux techniques de gestion d'entreprises (BOUBKER., 2016).

Au stade de son entrée en exploitation et de sa montée en puissance, le projet fait l'objet d'un appui en termes de suivi. Des visites régulières sont effectuées pour appuyer la familiarisation des nouveaux entrepreneurs au monde de l'entreprise, leur offrir les conseils utiles, opérationnels et fonctionnels, à même d'augmenter leurs chances de réussite (BOUBKER., 2016)

III.2. Les Missions de l'ANSEJ

Le but de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement viables et socialement utiles, dans ce cadre l'agence est chargée de (BOUBKER., 2016).

- Soutenir, conseiller et accompagner des jeunes promoteurs durant le financement de leurs projets.

- Gestion de la réglementation en vigueur et les dotations des fonds national de soutien à l'emploi des jeunes par l'augmentation des taux d'intérêt dans la limite de mise à sa disposition par le ministre chargé de l'emploi.
- Annoncer aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques.
- Contrôler les promoteurs pour assurer le suivi des investissements réalisés.
- Conseiller et assurer les jeunes promoteurs dans le processus de montage financière et la mobilisation des crédits.
- Elle est chargée notamment de mettre à la disposition des jeunes promoteurs pour toutes les informations de nature économique, technique législative et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.
- Encourager toutes les formes d'actions et de mesure tendant à promouvoir l'emploi des jeunes à travers notamment des programmes de formation d'emploi et de pré embauche.

III.3. Les objectifs de l'ANSEJ

Le dispositif d'aide de soutien à l'emploi des jeunes vise des objectifs principaux (BOUBKER., 2016)

- La réinsertion des jeunes dans la vie économique et sociale du pays ;
- La réhabilitation des institutions financières dans leurs missions originales et classiques d'intermédiation financière d'évaluation des risques et de prise de décision quant au financement des projets ;
- Le recentrage de l'intervention des pouvoirs publics sur les missions d'assistance et de conseil aux jeunes promoteurs, par la création d'une agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes chargées de ces missions ;
- Favoriser la création d'activité des biens et services par des jeunes promoteurs.

III.4. Les intervenants du dispositif ANSEJ

Les intervenants de ce dispositif sont (BOUBKER., 2016) :

- Le fond national de soutien à l'emploi des jeunes ;
- Le fond de caution mutuelle garantie risques/crédits ;
- La banque.

III.5. Le financement de l'élevage bovin par le dispositif ANSEJ

Tableau (01) : Structure de financement « ANSEJ » (BOUBKER., 2016).

Coût du projet	Apport personnel	Apport l'ANSEJ	Crédit Bancaire
Montant global de l'investissement inférieur ou égal à cinq (05) millions de dinars	1%	29%	70%
Montant global de l'investissement supérieur à cinq (05) millions de dinars et inférieur ou égal à dix (10) millions de dinars	2%	28%	70%

Chapitre VI :
Matériels et méthodes

I. Les objectifs

L'objectif de notre étude d'une part est de décrire le dispositif de l'ANSEJ, et d'autre part d'identifier le rôle de ce dispositif sur l'investissement d'élevage bovin laitier au niveau de la région de Tizi-Ouzou.

Sur le plan pratique, cette étude abordera l'impact du dispositif d'investissement de L'ANSEJ dans le développement de l'élevage bovin laitier, en s'appuyant sur la collecte des données auprès des éleveurs. Dans un premier temps, nous avons pris attache avec l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeune(ANSEJ).

II. Présentation de la région d'étude

II.1. Situation géographique et administrative

La willaya de Tizi-Ouzou est située au centre du littoral algérien, elle est limitée,

-au nord par la méditerranée (85km de côte),

-l'Est par la willaya de Bejaïa,

-l'Ouest par la willaya de boumerdes,

-au Sud par la wilaya de Bouira.

Depuis le découpage administratif de 1984, la willaya de Tizi-Ouzou comprend 67 communes qui sont repartis sur 21 daïras. Elle couvre une superficie de 2975,79 km².

Sur les 67 communes, 38 ont moins de 50 km², les communes montagneuses sont moins vastes que celles des plaines et des vallées(DPRT.2010).

- La vallée de l'oued Sebaou à vocation agricole représente une superficie de 50.000 ha, soit 17 % du territoire de la wilaya ;
- La dépression de Draa El Mizan à vocation agricole représente une superficie de 15.000 ha, soit 5 % du territoire de la wilaya.

II.3. Les ressources en eau

L'hydrologie de la wilaya est dominée par l'Oued Sébaou qui la traverse de l'Est à l'Ouest. Il est de loin le plus important, et irrigue le couloir central : Azazga, Tizi-Ouzou, Draa Ben Khedda, Tadmait. Le massif central, le Djurdjura et même la chaîne côtière sont littéralement entaillés par des centaines de rivières à l'importance socio-économique évidente.

Il existe six (06) oued au niveau de la wilaya sont :

Oued Sébaou, Oued Boubhir, Assif Ousserdoun, Assif Hammam, Oued Aissi, Oued Djemâa.

La wilaya de Tizi-Ouzou possède aussi des barrages qui sont cinq (05) barrage :

Barrage de Draa El Mizan, barrage de Ain Zaouïa, barrage d'Ouagnoun, barrage de Taqsebt, barrage de Tizi Ghenif.

II.4. Le climat

Le climat de la wilaya de Tizi-Ouzou est de type méditerranéen, il est caractérisé par un hiver humide et froid et un été sec et chaud.

La répartition et l'intensité des précipitations moyennes mensuelles dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont irrégulières d'une année à une autre, Quant aux températures moyennes mensuelles, elles varient également d'une année à l'autre.

II.5. Population

Selon le recensement effectué en 2008, la population estimée dans la wilaya de Tizi-Ouzou est de 1.290.575 habitants avec la densité de 436 habitant/km².

II.6. Emploi

La répartition de la population occupée par branche d'activité se résume dans le tableau (02) suivant :

Tableau (02) : La répartition de la population occupée par branche d'activité

Branche d'activité	La répartition de la population en %
Administration	35,60
Commerces	36,84
Industrie	11,93
BTPH	10,43
Agriculture	5,20

III. Les objectif et méthodologie

III.1. Démarche méthodologique

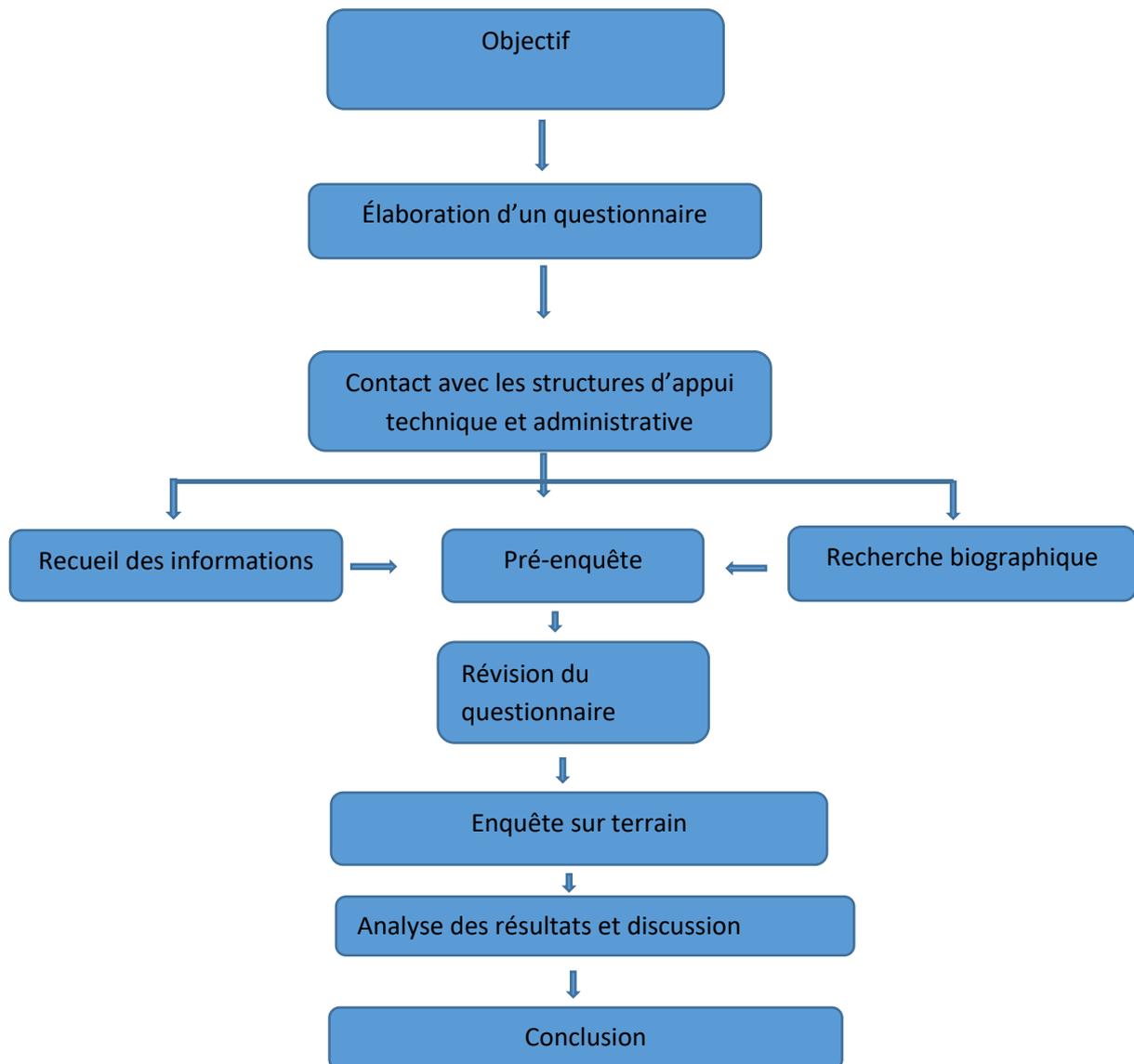
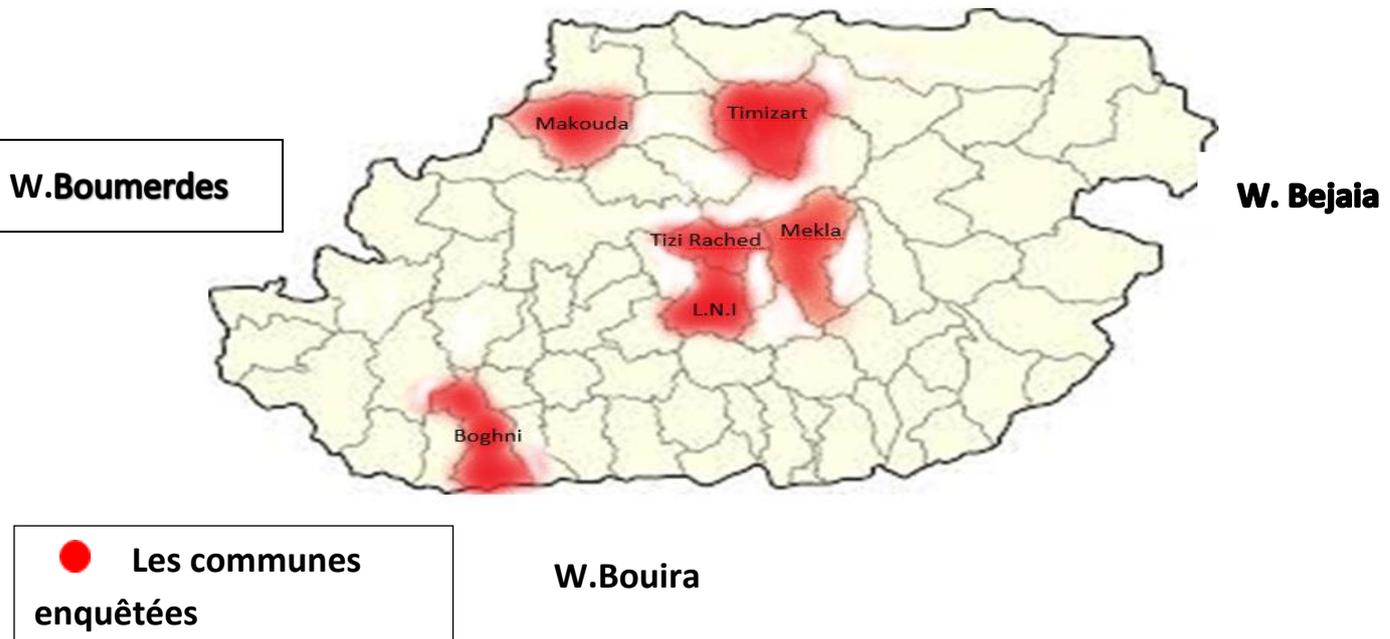


Schéma (03) : Démarche méthodologique suivie lors de l'étude

III.1.1. Formulation du sujet et le choix de la région d'étude

Afin de réaliser cette étude, notre choix est porté sur 06 communes de la wilaya de Tizi Ouzou, qui présente dans la carte () ce choix a été motivé par la dominance de l'élevage bovin laitier dans ces communes issues de l'ANSEJ).

Mer Méditerranée



Carte (02) : représentation des communes enquêtées

II.2.2. L'élaboration du questionnaire

L'étude est basée sur une enquête réalisée à partir d'un questionnaire dans lequel figure tous les grands axes du travail (annexe). Les informations utilisées proviennent des éleveurs :

- Identification de l'éleveur et du dispositif (ANSEJ)
- Identification de l'exploitation (Identification de troupeau et les aspects zootechniques).
- Alimentation de vaches laitières
- La production laitière
- Suivi sanitaire

II.2.3. Pré-enquête

Cette étape consiste à tester le questionnaire auprès de six exploitation choisies d'une façon aléatoire qui sont réparties sur différentes commune de la région d'étude. L'objectif était d'apporter des modifications de reformulation. Et des rajouts des questions.

II.2.4. Choix des exploitations

Nous avons commencé notre travail par des enquêtes dans plusieurs exploitations de la région, la répartition des éleveurs enquêtés par commune est reportée dans le tableau (03)

Tableau (03) : la répartition des éleveurs enquêtés par commune.

Commune	L.N.I	Timizart	Mekla	Tizi-Rached	Makouda	Boghni	Total
Nombre des enquêtes	8	14	4	4	5	5	40

Le choix de ces exploitations est fondé sur certains critères résumés comme suit

Présence d'élevage de bovins laitiers ;

Présence du dispositif d'investissement(ANSEJ) ;

Facilité d'accéder, à l'intérieur des élevages ;

Les communes sont connues par la présence et dominance du cheptel bovin laitier

II.2.5. Déroulement des enquêtes

Quarante éleveurs ont fait l'objet de notre étude. Pour recueillir nos informations finales relatives à l'impact du dispositif sur le développement de l'élevage bovin laitier, un questionnaire a été établi et rempli lors de plusieurs passages effectués. Les enquêtes ont été réalisées sous forme d'entretiens avec les éleveurs. Sur le plan temporel, les enquêtes se sont déroulées entre mars et avril 2018. Pour l'entretien dure presque trois heures avec chaque éleveur (pose des questions et visites l'exploitation et prendre des photos).

III. Traitement des données :

Au préalable à l'analyse des données, une création d'une base de données sur Microsoft Excel version 2016 a été réalisée. Les réponses sont codées afin d'en faciliter le traitement. Les méthodes d'analyse utilisées sont les méthodes analyse descriptive des données (moyenne, proportion). Des tableaux dynamiques croisés sont réalisés à chaque fois que c'est nécessaire.

Chapitre V :
Résultats et discussion

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats issus de l'analyse paramétrique des données récoltées sur le terrain, ainsi que leur discussion. A la fin, cette partie fera ressortir l'investissement d'élevages bovins laitiers dans la région de Tizi-Ouzou par le dispositif de l'ANSEJ et les perspectives de son développement, tout en proposant des recommandations pratiques et des mesures adéquates pour la promotion de ce secteur.

I. Description du dispositif ANSEJ :

Le financement de l'élevage bovin en Algérie a connu plusieurs changements durant ces dernières années, ça revient aux politiques engagées par l'Etat dans le but d'améliorer la productivité locale afin d'atteindre les besoins de la population, à travers la mise en œuvre de plusieurs organismes et dispositifs qui portent sur la facilité d'accès aux financements de cette activité d'élevage bovin en particulier et du secteur agricole en générale.

I.1. Présentation de l'organisme d'accueil l'ANSEJ :

L'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des jeunes sous l'abréviation « ANSEJ » a été créée par l'ordonnance N° 96-14 du 24 juin 1996 ; placée sous l'autorité du chef de gouvernement, c'est un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret exécutif N°96-296 du 08 Septembre 1996 ; elle est mise en œuvre en mai 1997 chargé de l'encouragement du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs âgés de 19 à 35ans porteurs de projets de création d'entreprise. Ces prestations s'étalent sur toutes les étapes de formulation et de lancement du projet (ANSEJ., 2018).

L'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des jeunes a élaboré deux modes d'investissement :

- a. L'investissement de création :** porte sur la création de nouvelles micro entreprises par un ou plusieurs jeunes promoteurs éligibles au dispositif ANSEJ.
- b. L'investissement d'extension :** concerne les investissements réalisés par une micro entreprise en situation d'expansion.

I.2. Les conditions d'octrois de crédit ANSEJ :

I.2.1. Durée du crédit : La durée du crédit bancaire ne peut être inférieure à huit (08) années, dont 03 années de différé de remboursement du principal. Le règlement des intérêts peut être différé d'une année.

I.2.2. Les garanties : Le Nantissement des Equipements et Matériels ;

- Les Gages des Matériels Roulants ;
- La Délégation « Assurance Multirisques et/ ou tous Risques » ;
- L'Assurance du Fonds de Caution Mutuelle (F.C.M.G).
- Le Certificat de Vétérinaire pour les activités d'élevage.

I.2.3. Taux de bonification :

Les taux de bonification sur les crédits ANSEJ, ont été portés, par les pouvoirs publics, à 100%

I.2.4. L'apport personnel :

Le montant de l'apport personnel est fixé à 1% du montant global de l'investissement, lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 .000.000 DA

2 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5 000.000 DA et inférieur ou égal à 10.000.000 DA.

I.2.5. L'apport de l'ANSEJ :

L'apport est fixé à :

- 29 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5.000.000 DA ;
- 28 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5.000.000 DA et inférieur ou égal à 10.000.000 DA ;

I.2.6. L'apport de la banque :

Le montant du crédit d'investissement de création d'activité accordé par la Banque aux Chômeurs Promoteurs ne peut excéder 70% du coût global du projet. En tout état de cause, le montant global maximum du crédit octroyé ne peut être supérieur à 7.000.000 DA.

I.3. Les conditions d'éligibilité :

- Etre âgé de 19 à 35 ans, lorsque l'investissement génère au moins (03) trois emplois permanents (y compris les Jeunes Promoteurs Associés dans l'Entreprise), l'âge limite du Gérant de l'Entreprise créée pourra être porté à (40) quarante ans ;
- Etre titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu ;
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide accordée par le Fonds de Soutien à l'Emploi des Jeunes ;
- Adhérer et Cotiser au Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs ;
- Mobiliser un apport personnel sous forme de Fonds Propres en numéraires ou en nature, d'un niveau correspondant au seuil minimum déterminé en fonction du montant de l'investissement

I.4. Constitution du dossier :

- Une demande de financement manuscrite dûment signée et devra reprendre le montant du crédit et l'objet auquel est destiné le financement ;
- Un extrait d'acte de naissance N° 12 ;
- Une fiche de Résidence ;
- Une copie légalisée du diplôme, Qualification professionnelle ou savoir-faire ;
- Une copie légalisée de la carte national d'identité ;
- L'attestation d'éligibilité et de financement ou de conformité établie par l'ANSEJ ;
- Une copie du bail de location d'une durée de deux (02) année renouvelables, du titre de propriété du local ou une décision d'affectation devant abriter l'activité (exigé seulement pour les activités autres que celles liées au secteur du transport) ;
- Une copie du plan d'affaires accompagnée des factures pro forma et/ou devis estimatifs de travaux éventuels d'aménagement à réaliser ;
- Une copie du registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation (carte de fellah, carte d'artisan) ;
- Une copie de la Carte Fiscale ou du Certificat d'existence ;
- Une copie du statut juridique de l'entreprise pour les personnes morales ;
- Le Procès-Verbal de visite du local devant abriter l'activité établi par l'ANSEJ à l'exception des activités non sédentaires ;
- Une copie de l'attestation d'Adhésion du jeune promoteur au Fonds de Garantie pour toute la durée du crédit bancaire.

I.5. Les phases de création de l'élevage dans le cadre du dispositif ANSEJ :

On distingue deux grandes phases pour la mise en œuvre d'un projet d'investissement

Phase 1 : réalisation : Elle comprend les étapes suivantes :

- - Accueil et information auprès de l'agence locale de l'ANSEJ ;
- - Structuration du projet d'investissement par le promoteur (constitution du dossier administratif et financier, collecte de données sur le marché etc. ...) ;
- - Évaluation du projet et élaboration du plan d'affaires avec les services de l'agence ;
- - Validation du projet par le Comité de Sélection, de validation et de financement des projets ;
- - Création juridique de la microentreprise par le promoteur ;
- - Notification de l'accord de financement par la banque ;
- - Mobilisation de l'apport personnel ;

- - Établissement de la décision d'octroi des avantages liés à la phase réalisation par les services de l'ANSEJ ;
- - Virement du ou des prêt (s) par l'ANSEJ ;
- - Virement du prêt bancaire ;
- - Acquisition du matériel.

Phase 2 : phase exploitation : Elle se résume aux étapes suivantes :

- Nantissement et /ou gage du matériel acquis ;
- Démarrage effectif de l'activité ;
- Établissement de la décision d'octroi d'avantages liés à la phase exploitation par les services de l'ANSEJ.

Et notre enquête révèle les résultats suivants :

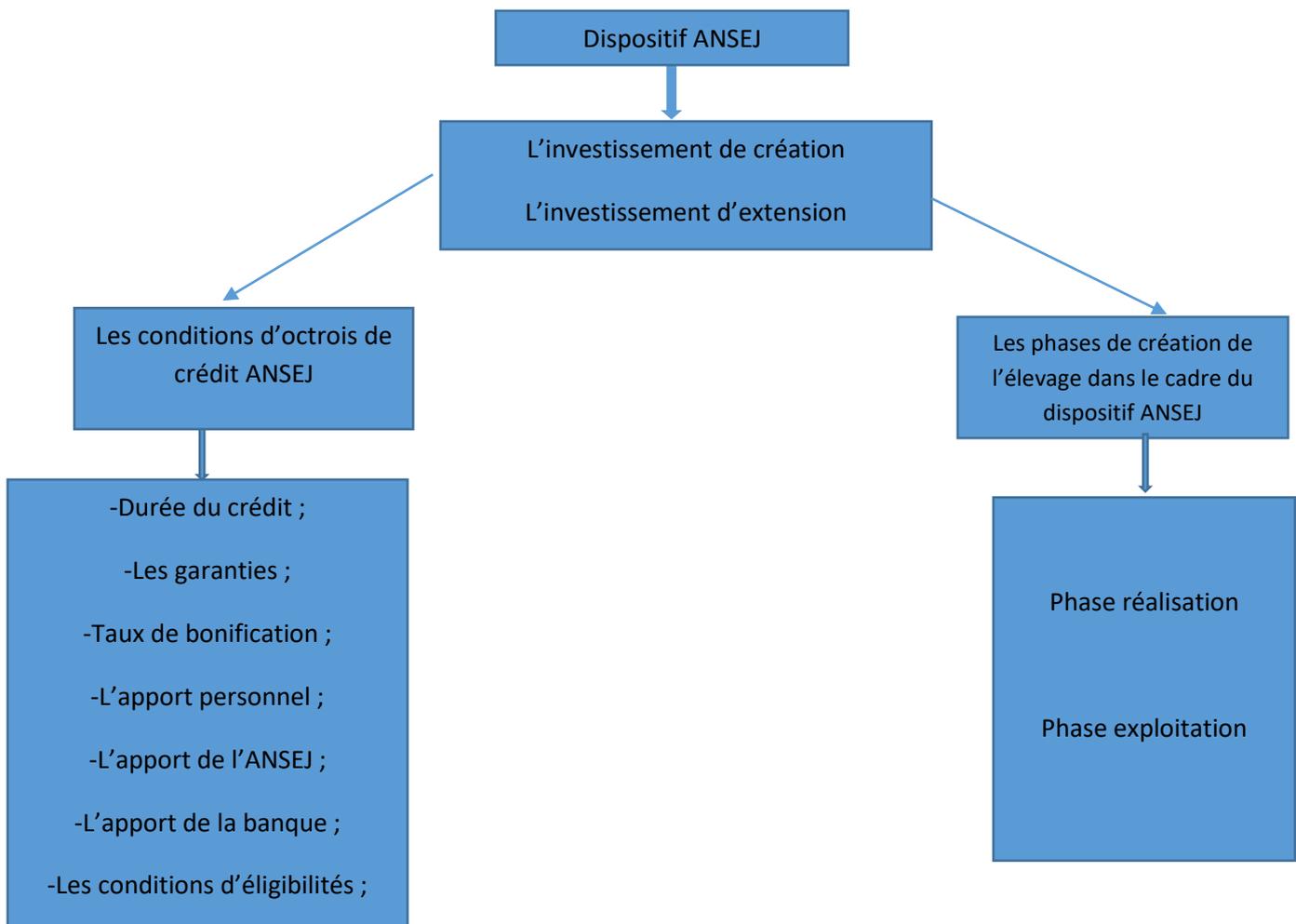


Schéma (04) : dispositif de l'ANSEJ Fait par nous même à partir des résultats de l'enquête

II.1. Le cout d'investissement :

Les couts moyen d'investissement des projets des bénéficiaires de l'ANSEJ sont enregistrés sur le tableau (04) : ci-dessous :

Tableau (04) : Les couts moyen d'investissement des projets des bénéficiaires de l'ANSEJ

Commune	Le coût moyen d'investissement en (DA)
L.N.I	4382500
Timizart	5214285,714
Mekla	5535000
Tizi-Rached	4700000
Makouda	5684000
Boghni	7260000
Moyenne générales	5343000

Les couts d'investissement des projets des élevages qui ont été offert par l'ANSEJ varie entre 20 000 000 ,00DA et 80 000 000 ,00DA, et on remarque que le cout d'investissement a Timizart est très élevé par rapport à d'autres communes, ce qui a été expliqué par la présence des terres agricoles et surfaces cultivés ainsi que la disponibilité d'élevage bovins laitiers

II.1.1. L'apport personnel :

Les apports personnels des éleveurs enquêtés sont illustrés dans le tableau (05) suivant :

Tableau (05) : Les apports personnels des éleveurs enquêtés.

Commune	L'apport personnel en (DA)
L.N.I	87650
Timizart	104285,7143
Mekla	110700
Tizi-Rached	94000
Makouda	112880
Boghni	165280
Moyenne générales	109270

Les apports personnels des éleveurs varient entre 20 000,00 DA et 200 000,00 DA, cet apport est de 1 à 2%, l'apport de l'ANSEJ est de 28 à 29%, et l'apport de la banque est de 70 à 71%

I.1.2. L'apport de l'ANSEJ :

Les apports de l'ANSEJ sont enregistrés sur le tableau (06) suivant :

Tableau (06) : les apports de l'ANSEJ.

Commune	L'apport de l'ANSEJ en (DA)
L.N.I	1227100
Timizart	1460000
Mekla	1549800
Tizi-Rached	1316000
Makouda	1591520
Boghni	2052920
Moyenne générales	1498555

Les apports de l'ANSEJ varie entre 500 000 DA et 2 000 000 DA, qui est de 28a 29% du total du crédite on remarque toujours les apports ont été élevés à Timizart par rapport aux autres communes parce que Timizart a toutes les conditions pour pouvoir bénéficier du dispositif

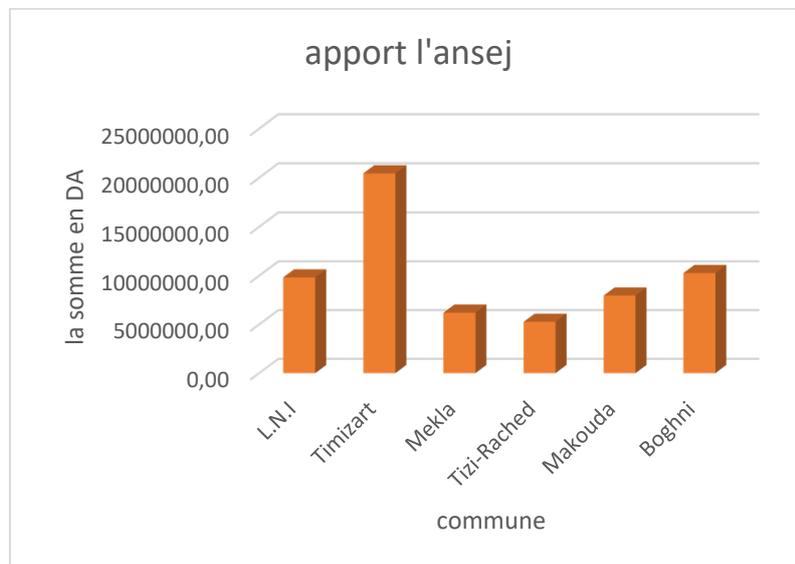


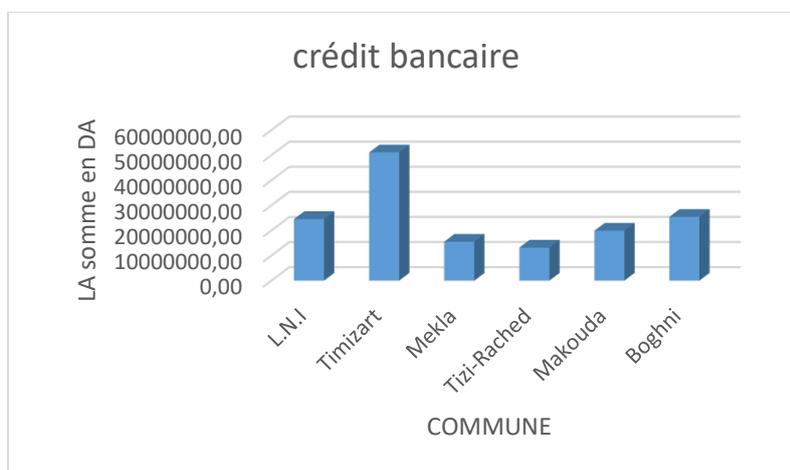
Figure (05) : l'apport de l'ANSEJ

II.1.3. L’apport de la banque :

Tableau (07) : les apports de la banque

Commune	L’apport de la banque en (DA)
L.N.I	3067750
Timizart	3650000
Mekla	3874500
Tizi-Rached	3290000
Makouda	3978800
Boghni	5084800
Moyenne générales	3740450

Les apports de la banque sont illustrés sur la figure représenté en dessous :



(Source : Résultats de notre enquête)

Figure (06) : l’apport de la banque

Les apports de la banque varie entre 1 000 000DA et 5 000 000DA, et ces apports sont toujours élevés à Timizart, ce qui explique que Timizart est une zone d’élevage bovins laitier particulièrement

II.2. Les difficultés rencontrées à l’ANSEJ et la banque :

Lors du financement des projets par l’ANSEJ et la banque plus de la moitié des éleveurs ont rencontrés plusieurs difficultés (paperasse, moyens financier, les factures et les déplacements, remboursement, Le dépôt du dossier et la validation par la commission de sélection et validation des crédit), ce qui explique que le dispositif est un investissement important mais difficile à le réussir.

II.3. Les garanties données par l’éleveur :

Suivant les enquêtes faites chez 40 éleveurs, On remarque que presque la moitié des garanties sont les terrains, et le reste c’est le matériel et le cheptel.

II.4. Le dépôt du dossier et commission de sélection :

On remarque après notre enquête effectuée sur 40 éleveurs, presque la totalité des éleveurs qui ont des difficultés dans les dépôts des dossiers et que ce dépôt n'est pas rapide et la reponse par la commission de sélection est très longue, arrivé chez quelques éleveurs a 01 année et plus.

Ce qui explique que à l'ANSEJ le réseau social a une grande importance, c.à.d. les procédures se font par intermédiaires.

II.5. Le mode de financement :

Le mode de financement chez tous les enquêtés c'est le mode triangulaire, ou Le montant de l'apport personnel est fixé à 1% du montant global de l'investissement, lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 .000.000 DA. 2 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5 000.000 DA et inférieur ou égal à 10.000.000 DA. Et l'apport est fixé à :

- 29 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5.000.000 DA ;
- 28 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5.000.000 DA et inférieur ou égal à 10.000.000 DA ; et l'apport de la banque est de 70 à 71%, et la durée des remboursements est de 08 ans.

II.6. Le suivi des projets par l'ANSEJ

On remarque que presque chez tous les éleveurs, le suivi n'est pas fait, ce qui est expliqué par la vente et le changement d'activités de plusieurs éleveurs enquêtés.

II.7. La rentabilité par l'ANSEJ :

L'élevage bovin laitier est en voie de développement, mais il est encore moins rentable malgré les aides offertes par les dispositifs du développement, parce que les moyens de financement dans ce domaine sont faibles et la main d'œuvre aussi, et la figure (07) suivante assure que ce développement est encore en début.

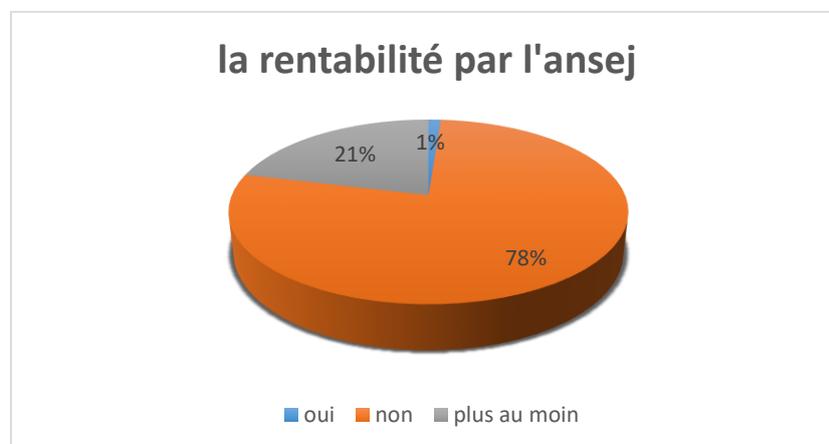


Figure (07) : La rentabilité par l'ANSEJ

On remarque que 78% des investissements ne sont pas rentables, cette faible rentabilité est expliquée d’après les enquêtés par la cherté de l’alimentation pour bovin laitier, la cherté des vaccins et traitement des cheptels, la non disponibilité des terres agricoles, de mains d’œuvres et de et des fourrages cultivés.

Et par le crédit donné par la banque et l’ANSEJ dont les remboursements seront obligatoirement faits dans des brefs délais.

III. Description des exploitations enquêtes

Notre enquête nous a permis d’avoir plusieurs informations sur les éleveurs dans notre région d’étude tel que les données sur l’élevure, la structure des exploitation, financement, etc.

III.1. Données sur l’élevure

III.1.1. Niveau d’instruction

Le niveau d’instruction des éleveurs joue un rôle important dans le développement du secteur laitier. La figure (08) montre que 45% des éleveurs, ont un niveau primaire, 28% ont un niveau moyen, 22% ont un niveau secondaire et 5% ont un niveau universitaire.



Figure (08) : répartition des éleveurs par niveau d’instruction

Selon Hassani et Issad (2012), le niveau d’instruction est bas par rapport à notre résultat, car plus de 15% des éleveurs enquêtés par hassani et issad (2012) sont des illettrés, et 85% ont un niveau (primaire, moyen, secondaires), par contre notre résultat a donné que 100%des éleveurs sont issus des différents paliers scolaires (primaire, moyen, secondaire et universitaire)

III.1.2. Main d'œuvre :

Selon notre enquête, plus de 40% des éleveurs n'ont pas de main d'œuvres, et s'appuient sur la main d'œuvre familiale, et plus de 40% aussi ont un seul ouvrier, et plus de 07% ont deux ouvriers et 13% ont 03 ouvriers.

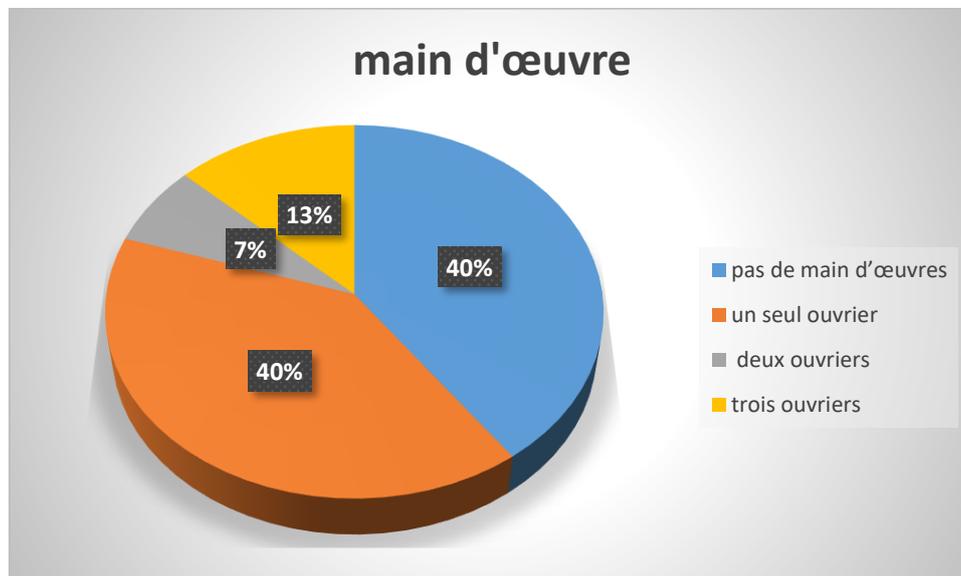


Figure (09) : répartition le main d'œuvre dans les exploitations

Comparativement au résultat de Hassaine et Issad (2012), ont constaté que 79% de main d'œuvres issues de la famille et 31% issus des salariés.

Ce manque de main d'œuvres s'explique par le manque de moyen financier des éleveurs pour avoir plus de mains d'œuvres(salaires), et à assurer les ouvrier (assurance sociale), et aussi les gens ne s'intéressent pas à l'élevage et l'agriculture en générale.

III.1.3. Formation agricole :

La répartition des formations agricole à Mechtras des éleveurs est Présentée dans le tableau (08) ci-dessous.

Tableau (08) : répartition des formations agricole à Mechtras

Commune	Formation agricole		Total
	oui	non	
L.N.I	8	0	8
Timizart	12	2	14
Mekla	3	1	4
Tizi-Rached	4	0	4
Makouda	5	0	5
Boghni	5	0	5

Pour ce qui est de la formation agricole dans le métier, selon les résultats présentés dans le tableau (08), L.N.I ,08 éleveurs ont fait la formation, Timizart 12 éleveurs qui ont fait la formation, et 02 qui n'ont pas fait une formation, Mekla,03 éleveurs qui l'ont fait, et 01 ne l'a pas fait, Tizi-Rached ,04 éleveurs qui ont fait la formation, Makouda,05 éleveurs qui ont bénéficiés de la formation, Boghni,05 éleveurs qui ont fait la formation.

III.2. Données sur élevage

III.2.1. Superficie agricole utile :

La taille de l'exploitation est un paramètre déterminant, selon les informations obtenues, la surface agricole utile des exploitations enquêtées variée de 01 à 10 ha avec une moyenne de 3,45±1,89ha/exploitation. La superficie agricole utile par hectare dès l'exploitations qui enquêtées durant la première période et 2018 pour chaque commune est représentée sur le tableau (09) suivant :

Tableau (09) : La superficie agricole utile par hectare dès l'exploitations qui enquêtées durant la première période et 2018 pour chaque commune

Commune	La superficie agricole utile durant l'acquisition de ANSEJ (ha)				La superficie agricole utile en 2018 (ha)			
	[0,3[[3,6[[6,9[[9,12[[0,3[[3,6[[6,9[[9,12[
L.N.I	2	4	2	0	2	4	2	0
Timizart	8	5	0	1	6	5	1	1
Mekla	0	4	0	0	1	3	0	0
Tizi-Rached	2	2	0	0	1	2	0	0
Makouda	3	0	2	0	3	1	1	0
Boghni	0	5	0	0	0	3	2	0

Selon les résultats illustrés dans le tableau (09), la superficie utile en hectare à L.N.I a diminué de 3 % par rapport à la première période, par contre la superficie utilisée à Timizart a augmenté de 4% par rapport à la première période.

La commune de Mekla n'a pas subi de changement par rapport à l'acquisition de ANSEJ. Et Tizi-Rached n'a pas subi de changement par rapport à l'acquisition de ANSEJ. La superficie utile à Makouda a diminué de 4% par rapport à la première période, et Boghni a augmenté de 5 %.

La diminution de la superficie agricole utile par hectare, est due à la vente et au décès du cheptel, et au changement d'activités pour plusieurs éleveurs enquêtés.

Il est important de souligner que certain éleveur ne possède pas des terrains, ce qui les oblige à recourir à location des terres.

III.2.2. Utilisation du sol

Selon les résultats obtenus, la surface des fourrages cultivés dans les l'exploitations enquêtées variée de 01 à 10 ha avec une moyenne de $2,95 \pm 1,67$ ha/exploitation. La superficie des fourrages cultivés par hectare de l'exploitations qui enquêtées durant la première période et 2018 pour chaque commune est représentée sur le tableau (10) suivant :

Tableau (10) : La superficie des fourrages cultivés par hectare de l'exploitations qui enquêtées durant la première période et 2018 pour chaque commune.

Commune	La superficie des fourrages cultivés durant l'acquisition de ANSEJ (ha)				La superficie des fourrage cultivés en 2018 (ha)			
	[0,3[[3,6[[6,9[[9,12[[0,3[[3,6[[6,9[[9,12[
L.N.I	4	3	1	0	2	5	1	0
Timizart	9	4	1	0	5	7	1	1
Mekla	0	4	0	0	1	2	1	0
Tizi-Rached	3	1	0	0	2	2	0	0
Makouda	3	1	1	0	3	1	1	0
Boghni	2	3	0	0	1	1	2	0

Selon les résultats donnés dans le tableau (10), la superficie des fourrages utilisé à L.N.I a diminué de 4% par rapport à la première période, et la superficie utilisée à Timizart a augmenté de 5% par rapport à la première période, la commune de Mekla n'a pas subi de changement par rapport à l'acquisition de ANSEJ. Par contre Tizi-Rached a diminué de 2%, la superficie utilisée à Makouda a diminué de 4% par rapport à la première période, et Boghni a augmenté de 3%.

La diminution de la superficie des fourrages cultivés est due à l'utilisation du concentré en excès et au manque de moyens financier, ainsi que l'augmentation de cette superficie a Timizart en particulier est expliquée par la disponibilité de surface agricole car c'est une zone de plaine.

III.2.3. Bâtiment d'élevage :

La majorité des bâtiment d'élevage sont pratiquement les mêmes dans toutes les exploitations enquêtées. Ils sont sous forme d'un hangar simple en dur, dont les murs sont construits avec de parpaing



Photo (01) : Bâtiment d'élevage (Tizi-Rached -2018)

III.2.4. Mécanisation :

Le niveau de la mécanisation joue un rôle important, car il conduit à une production élevée. Dans les exploitations enquêtées on a basé sur la possession de tracteur qui varie d'une exploitation à une autre, il se trouve que 34% des éleveurs enquêtés possèdent un tracteurs et 66% des éleveurs ne possèdent pas de tracteurs figure (10)

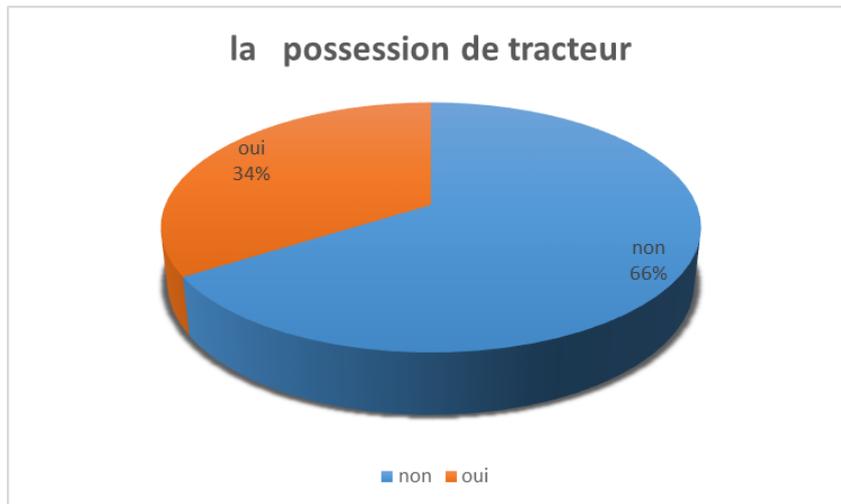


Figure (10) : La possession de tracteur

Ce qui est démontré par la non disponibilité des surfaces agricoles car la plupart des enquêtes ont été faites dans des zones montagneuses, et par rapport au prix d'achat des tracteurs qui est élevé par rapport à d'autres véhicules commerciaux.



Photo (02) : Mécanisation (tracteur- Boghni 2018).

III.3. Production animale :

III.3.1. Nombre de bovins

Le nombre, la moyenne et l'écartype des bovins chez 40 éleveurs avant et après la souscription au dispositif d'ANSEJ est Présenté dans le tableau (11) ci-dessous.

Tableau (11) : Répartition des effectifs bovins dans les exploitations enquêtées avant et après l'ANSEJ.

commune	Nombre de bovin avant l'ANSEJ	Moyen et écartype	%	Nombre des bovin en 2018	Moyen et écartype	%
L.N.I	2	0,25±0,70	2	67	8,37±6,36	14
Timizart	40	2,85±7,08	45	202	14,42±13,07	42
Mekla	9	2,25±2,62	10	40	10±5,22	8
Tizi-Rached	17	4,25±5,05	19	31	7,75±6,94	7
Makouda	14	2,8±4,38	16	51	10,2±14,42	11
Boghni	7	1,4±1,94	8	85	17±14,57	18
TOTAL	89	4.81±2.22	100	476	11,9±11,13	100

D'après le tableau la moyenne des troupeaux bovins avant l'ANSEJ est estimée de 4,81 têtes, et la moyenne des troupeaux en 2018 est estimée de 11,9 têtes.

La commune de L.N.I représentent 2% du cheptel bovins de toutes les communes enquêtées, avec une moyenne de 0,25±0,70 avant l'ANSEJ, et en 2018 a subi une augmentation de 12% avec une moyenne de 8,37±6,36. Et pour la commune de Timizart est de 45% avec une moyenne de 2,85±7.08 têtes avant l'ANSEJ. Et en 2018 la commune de Timizart a diminué de 3% avec une moyenne de 14,42±13,07

La commune de Mekla représente 10% avec une moyenne de $2,25 \pm 2,62$ avant l'ANSEJ, et en 2018 a diminué de 2% avec une moyenne de $10 \pm 5,22$.

La commune de Tizi-Rached représente 19%, avec une moyenne $4,25 \pm 5,05$ avant l'ANSEJ, et en 2018 a diminué de 12% avec une moyenne $7,75 \pm 6,94$.

La commune de Makouda représente 14%, avec une moyenne $2,8 \pm 4,38$. Et en 2018 a diminué de 5% avec une moyenne de $10,2 \pm 14,42$.

La commune de Boghni représente 8% avec une moyenne $1,4 \pm 1,94$. Et en 2018 subi une augmentation de 10% avec une moyenne de $17 \pm 14,57$.

L'augmentation de l'effectif est expliquée par la disponibilité du dispositif de l'ANSEJ, et pour la diminution de cheptel bovin, est due à la vente et la mort du cheptel, et au changement d'activités pour plusieurs éleveurs enquêtés.

III. 3.1.1. Effectif des veaux :

Le nombre des veaux par exploitation enquêtées avant et après l'ANSEJ est Présentée dans les la figure (11) ci-dessous.

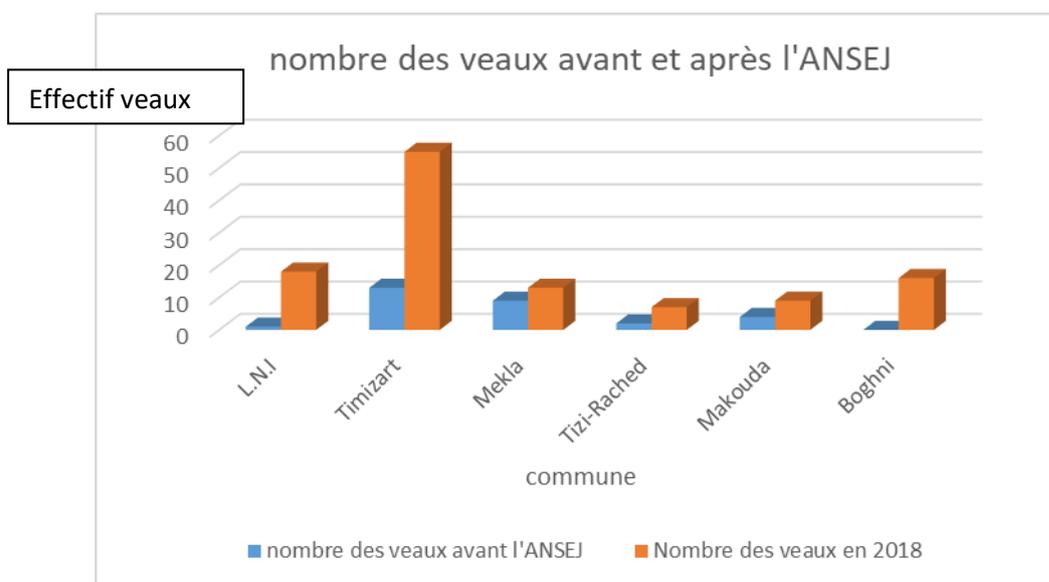


Figure (11) : Répartition des veaux avant et après l'ANSEJ.

D'après la figure la moyenne des veaux avant l'ANSEJ est estimée de 0,73 têtes, et la taille moyenne des troupeaux en 2018 est estimée de 2,95 têtes.

Les l'effectif veaux après l'ANSEJ dans la commune de L.N.I a subi une augmentation de 1% comparativement à avant l'ANSEJ.

L'effectif veaux après l'ANSEJ dans la commune de Timizart a subi une augmentation de 7% comparativement à avant l'ANSEJ.

L'effectif bovins après l'ANSEJ dans la commune de Mekla a subi une augmentation de 2% comparativement à avant l'ANSEJ.

L'effectif veaux après l'ANSEJ dans la commune de Tizi-Rached a subi une augmentation de 1% comparativement à avant l'ANSEJ.

L'effectif veaux après l'ANSEJ dans la commune de Makouda a subi une augmentation de 1% comparativement à avant l'ANSEJ, et l'effectif veaux après l'ANSEJ dans la commune de Boghni a subi une augmentation de 100% comparativement à avant l'ANSEJ.

L'augmentation de l'effectif est expliquée par la disponibilité du dispositif de l'ANSEJ, et cette augmentation est surtout à la commune de Timizart qui est expliqué par la disponibilité de l'insémination artificielle ainsi que la technologie.

III.3.1.2. Effectif de vaches laitières :

Le nombre des vaches par exploitation avant et après l'ANSEJ est Présentée dans la figure (12) ci-dessous.

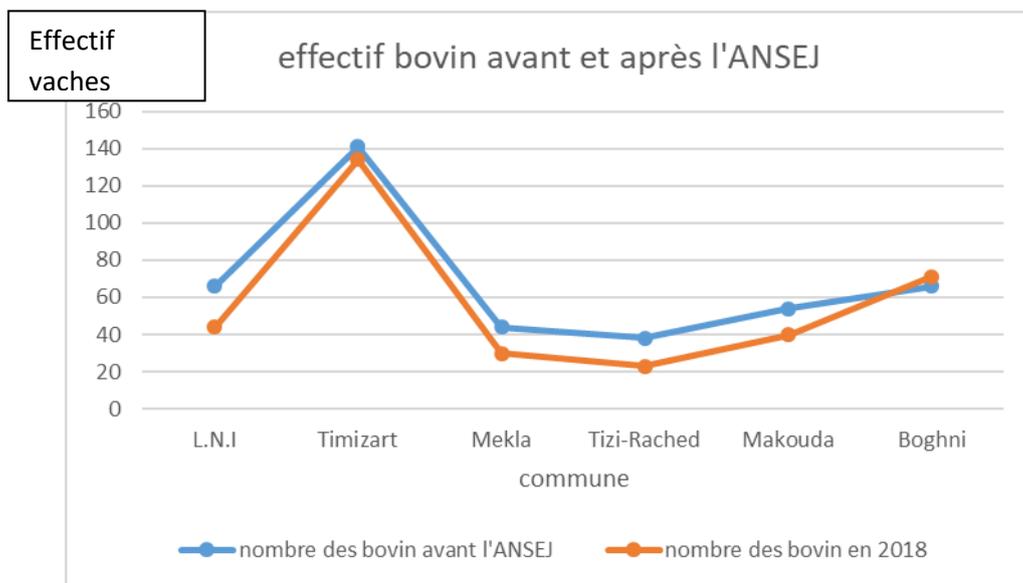


Figure (12) : Répartition des vaches avant et après l'ANSEJ.

D'après la figure la moyenne des vaches avant l'ANSEJ est estimée de 10,23 têtes, et la taille moyenne des vaches en 2018 est estimée de 8,55 têtes.

L'effectif vaches laitiers après l'ANSEJ dans tous les communes a subi une diminution comparativement à avant l'ANSEJ.

La diminution de l'effectif des vaches est due à la vente et la mort du cheptel et au changement d'activités pour plusieurs éleveurs enquêtés, et au manque de disponibilité des fourrages verts et les prix élevés du concentré.

III.3.1.3. Effectif veaux engraisés :

Le nombre des veaux par exploitation avant et après l'ANSEJ est Présentée dans la figure (13) ci-dessous.

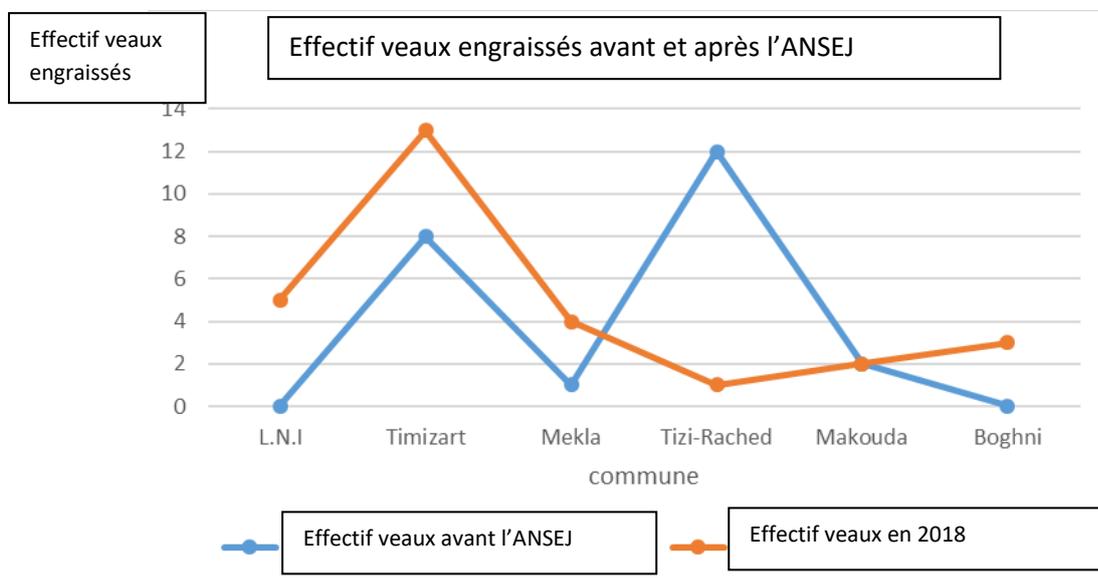


Figure (13) : Répartition des veaux engraisés avant et après l'ANSEJ

D'après la figure, la moyenne des veaux avant l'ANSEJ est estimée de 0,58 têtes, et la taille moyenne des taureaux en 2018 est estimée de 0,7 têtes.

L'effectif veaux après l'ANSEJ dans les communes de L.N.I, Timizart, Mekla, Makouda et Boghni a subi une augmentation comparativement à avant l'ANSEJ.

L'effectif veaux après l'ANSEJ dans la commune de Tizi-Rached a subi une diminution comparativement à avant l'ANSEJ.

L'augmentation de l'effectif est expliquée par la disponibilité du dispositif de l'ANSEJ,

La diminution de l'effectif des veaux est due à la vente et la mort du cheptel et au changement d'activités pour plusieurs éleveurs enquêtés.

III.3.2. Différentes races de vaches laitières

La répartition des races bovins laitiers par commune est Présentée dans la figure (14) ci-dessous.

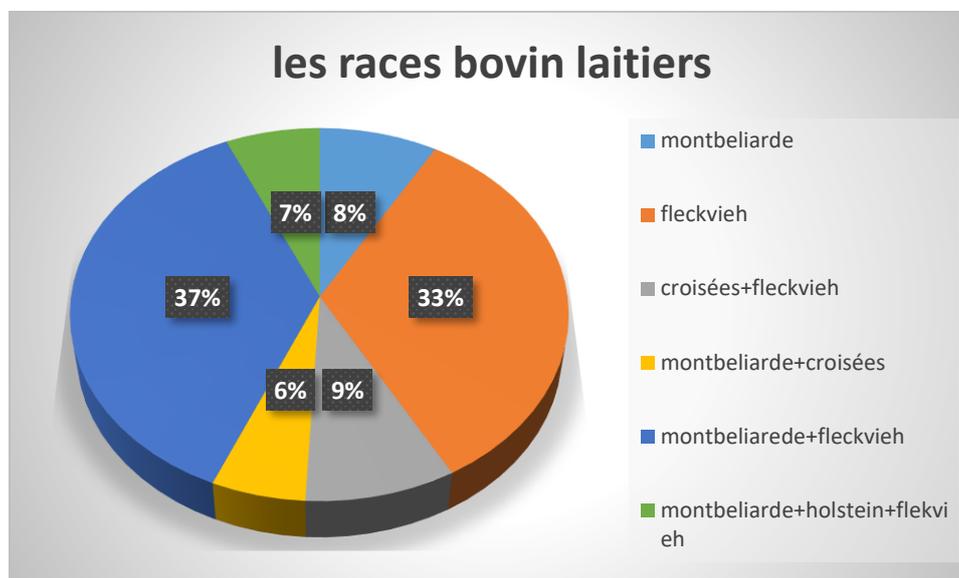


Figure (14) : Répartition des races bovins laitiers par commune

D’après la figure (14), on constate que la majorité des éleveurs dans les région d’étude élèvent des animaux appartenant à la race Fleckvieh avec un taux de 33%, suivie par la race Montbéliarde avec 8%, 37% des exploitation enquêtées ont des races (Montbéliarde associée à la Fleckvieh) et 6% de (Montbéliarde associée à la croisées), 9% de (Fleckvieh associée à la Croisées), et 7% des exploitation enquêtées ont des races (Montbéliarde associée à la Fleckvieh associées à l’Holstein).

III.4. Alimentation :

L’alimentation de la vaches laitière est différente d’une exploitation à une autre, selon la nature des ressources alimentaires disponibles et la saison.

Au niveau de toutes les fermes enquêtées, on remarque que la ration de base « fourrage vert » est distribuée durant toutes les saisons, mais les quantités sont variables d’une exploitation à une autre. Et d’une saison à l’autre.

D’après les résultats, on distingue deux périodes qui déterminent le régime alimentaire pour les vaches laitières :

- La période de stabulation, fin juillet jusqu’au début février :
 La commune de L.N.I distribuée le foin comme fourrage grossier et la paille et le trèfle avec une quantité moyenne de $8 \pm 2,39$ kg/vache/j de l’alimente concentres, et pour la commune de Timizart il distribuée le foin le et sorgho le trèfle et avoine la paille et avec une quantité moyenne de $6,57 \pm 2,90$ kg/vache/j de concentres.

La commune de Mekla distribuée le foin et le trèfle et la paille et avec une quantité moyenne de $9,25 \pm 0,95$ kg/vache/j de concentrés. Et la commune de Tizi-Rached distribuée le foin et le trèfle et la paille et avec une quantité moyenne de $7,75 \pm 3,86$ kg/vache/j de concentrés. La commune de Makouda distribue le foin comme fourrage grossier et la paille et le trèfle avec une quantité moyenne de $6,6 \pm 3,04$ kg/vache/j de l'alimente concentrés, et pour la commune Boghni distribuée le foin comme fourrage grossier et la paille et le trèfle avec une quantité moyenne de $8,2 \pm 2,86$ kg/vache/j de l'alimente concentrés.

- La période de pâturage, fin février jusqu'au début juillet :
Durant cette période en général, les fourrages grossiers sont absents. Généralement, la ration est basée sur l'herbe de pâturage chez toutes les communes enquêtées.



Photo (03) : Concentre (Boghni -2018).



Photo (04) : Ensilage

Enrubannage (Tizi-Rached -2018).



Photo (05) : Foin (L.N.I -2018).

III.5. La production laitière

La production laitière est variable selon la saison et l'offre alimentaire, selon les informations obtenues, la quantité du lait produit dans les exploitations enquêtées variée de 14 à 33L/J avec une moyenne de $17,47 \pm 10,33$ L/J.

La moyenne de la production laitière dans les exploitations enquêtées, pour chaque commune est représentée sur le tableau (12) suivant

Tableau (12) : la moyenne de la production laitière dans les exploitations enquêtées pour chaque commune

commune	Moyenne et écart-type	%
L.N.I	$17,75 \pm 11,76$	20
Timizart	$18,648 \pm 8,6$	37
Mekla	$15,75 \pm 10,90$	09
Tizi-Rached	$11,5 \pm 11,14$	09
Makouda	$13,2 \pm 12,55$	10
Boghni	$20,8 \pm 12,47$	15

La quantité du lait est variable entre les commune, selon le nombre des vaches et races ,la quantité d'aliment et la ration des base utilise par les éleveurs.

III.6. Mode de reproduction

Pour amélioration de la reproduction dans les élevage bovins laitier, les éleveurs suivent deux modes de reproduction, Qui sont représentés sur la figure (15) suivant

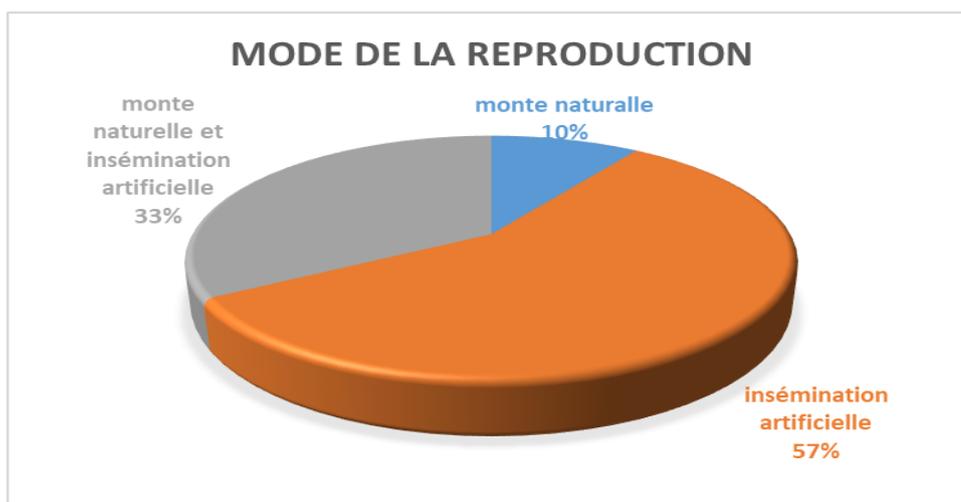


Figure (15) : Mode de reproduction dans les exploitations enquêtées

Dans l'ensemble des exploitations enquêtées, 57%des éleveurs utilisent l'insémination artificielle(IA) comme mode de reproduction. La monte naturelle est pratiquée que dans 10 %

des élevage étudiés (En signale que 80% des éleveurs utilisent leurs propres taureaux reproducteurs, Le reste des éleveur (20%) empruntent ceux des exploitation voisines).

Et 33 % des éleveurs font recours aux deux modes à la fois, surtout après la première ou la deuxième insémination non réussite.

III.7. Hygiène et prophylaxie :

Les mesures d'hygiène sont moyennement prises en compte dans les exploitations enquêtées, La fréquence de nettoyage, et renouvelent litière est pratiquée 2 fois par jours et plupart des éleveurs utilisées les désinfections comme l'eau javel.

La Consultation vétérinaire était effectuée chez tous les éleveurs.et la vaccination des animaux est effectuée par l'inspection vétérinaire de la direction des services agricole. Les maladies les plus fréquentes au sein des exploitations visitées sont les mammites.

Conclusion

Conclusion

L'objectif visé par cette étude est d'une part, la description du dispositif de l'ANSEJ, et d'autre part l'impact de ce dernier sur le développement de l'élevage bovin laitier.

En matière des pratiques Nous pouvons relever les conclusions suivantes :

Notre enquête nous a permis d'avoir plusieurs informations, sur les éleveurs, dans notre région d'étude, tel que les données sur l'éleveur, la structure des exploitation, financement

L'augmentation de l'effectif bovin laitier, qui est expliquée par la disponibilité du dispositif de l'ANSEJ

La diminution de l'effectif des vaches laitières, qui est due à la vente et au décès du cheptel et au changement d'activités pour plusieurs éleveurs enquêtés, et au manque de disponibilité des fourrages verts et les prix élevés du concentré

La quantité de lait produit dans les exploitations enquêtées variée de 14 à 33 l/j/vache

Les couts d'investissement des projets des élevages, varie entre 2 000 000 ,00DA et 8 000 000 ,00DA

Presque la totalité des éleveurs ont des difficultés dans le dépôt des dossiers et que ce dépôt n'est pas rapide et la repense par la commission de sélection est très longue, arrivé chez quelques éleveurs a 01 année et plus. Ce qui explique que à l'ANSEJ le réseau social a une grande importance, c.à.d. les procédures se font par intermédiaires.

L'élevage bovin laitier est en voie de développement, mais il est encore moins rentable (presque 78% des élevages) malgré les aides offertes par les dispositifs du développement, parce que les moyens de financement dans ce domaine sont faibles.

Références bibliographiques

- Adamou S., Bourennan N., Haddabi F. Et Hamidouch S., 2005. Quel Rôle Pour Les Fermes Pilotes Dans La Préservation Des Ressources Génétiques En Algérie ? Série De Document Travail N°126, Algérie, 79p.
- Amellal R, 1995. La Filière Lait En Algérie : Entre l'objectif De La Sécurité Alimentaire Et La Réalité De La Dépendance. Option Méditerranéennes, B 14, Les Agriculteurs Maghrébins. Angers, (2003), 29 P.
- DSA.2017. (Direction Des Services Agricoles. 2017). Statistiques Agricoles De La Wilaya De Tizi-Ouzou.
- Bencharif., 2001). Stratégies Des Acteurs De La Filière Lait En Algérie : Etat Des Lieux Et Problématiques A. Bencharif
- BENFRID M., 1993.Schéma Et Mode De Fonctionnement Du Système De Vulgarisation Dans Les Filières Avicoles Et Bovines Laitières En Algérie. Cahiers Option Méditerranéenne, Vol2, N° 1,123-127P.
- Boubker ;2016. Le financement bancaire des activités agricoles : cas de l'élevage bovin dans la wilaya de Bejaia par la BADR-banque (agence kherrata), (du 51 au 62) P
- Bouhamida M., 2014. Conduite De l'élevage Bovin Laitière Dans La Région De Ghardaïa, Cas De La Ferme d'El-Atteuf. Thèse Pour l'obtention Du Diplôme d'ingénieur d'Etat, 47p
- BOULAHCHICHE N. – Etude Des Systèmes De Production Bovins : Caractéristiques Structurelles Et Fonctionnelles De Quelques Exploitations Agricoles d'élevage Bovin Dans La Mitidja. Thèse De Magister En Economie Rurale, INA, El Harrach, 1997.
- Bouzebda-Afri F., Bouzebda Z., Bairi A, France M., 2007. Etude Des Performances Bouchères Dans La Population Bovine Locale Dans l'est Algérien. In. Sciences Technologies C-N° 26, 89-97P.
- carte de division administrative de la willaya Tizi-Ouzou [Http://Www.dcw.tiziouzou.dz](http://Www.dcw.tiziouzou.dz).
- Carte (02) : représentation des communes enquêtées. [Http://Www. Fr.wikipedia.org](http://Www.Fr.wikipedia.org)
- DAMAGNEZ J, 1971. Est-Il Rentable d'utiliser l'eau Pour La Production Fourragère En Méditerranée ? In : l'élevage En Méditerranée. Options Méditerranéennes, N°7,43-45P.
- DSA :Evolution de la production laitière (en milliers de litres) dans la wilaya De Tizi-Ouzou Selon : DSA (2017).
- DSA :Evolution du cheptel bovins laitières dans la willaya de Tizi-Ouzou (DSA.,2018)
- EDDEBBARH A., 1989. Systèmes Extensifs d'élevage Bovin Laitier En Méditerranée. In : Tisserand J.-L. (Ed.). Le Lait Dans La Région Méditerranéenne. Paris, Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; N 6, CIHEAM, 123-133P.
- FELIACHI K., 2003.Rapport National Sur Les Ressources Génétiques Animales En Algérie. 24P.
- Guerra., 2007. Contribution A La Connaissance Des Systèmes d'élevage Bovin. Mémoire En Ligne.
- Hassani A, Issad A.,2012. Caractérisation Des Elevages Des Ruminant En Zones De Montagnes Cas De La Zone Nord De La Willaya De Tizi-Ouzou
- Mémoire De Fin d'études En Sciences De Production Animale, Département Des Sciences Agronomiques Tizi-Ouzou 2012.

- Institut Technique d'Elevage Bovin Et Ovin (ITEBO)., 1997. In MADANI T., YEKHLEF H., 2000. Stratégie Pour Une Conservation Et Utilisation Durable Des Ressources Génétiques Des Ruminants d'élevage En Algérie. Communication A La 4ème Journée De Recherche Sur Les Productions Animales, Pp: 9.
- Kali S., Benidir M., Ait Kaci K., Belkheir B., Benyoucef M.T., 2011. Situation De La Filière Lait En Algérie : Approche Analytique d'amont En Aval. Livestock Research For Rural Development, 23(8). [Http://Www.Lrrd.Org/Lrrd23/8/Kali23179.Htm](http://Www.Lrrd.Org/Lrrd23/8/Kali23179.Htm)
- Khelili A., 2012. Impact Du Rapport Fourrage-Concentre Sur Le Niveau De La Production Laitière Des Exploitations Bovines Delaplainedu Haut Cheliff. Mémoire De Magister, Université Hassiba Ben Boauli-Cheliff, 107p.
- KHERZAT B., 2006. Essai d'évaluation De La Politique Laitière En Perspective De l'adhésion De l'Algérie A l'Organisation Mondiale Du Commerce Et A La Zone De Libre Echange Avec l'Union Européenne. Mémoire En Vue De l'obtention Du Diplôme De Magister En Sciences Agronomiques. Institut National Agronomique –Elharrachalger.
- Madani T., 1993.complémentarité entre élevages et forêts, dans l'Est Algérien : fonctionnement et dynamiques des systèmes d'élevage dans le massif des ben salah flues ustl mont peller ; 2 tomes ; 140p et 126p.
- M.A.D.R.,2014. Rapports Annuels Des Statistiques Agricoles Du Ministère De l'Agriculture Et Du Développement Rural.
- MADR., 2004. Ministère De l'Agriculture Et Du Développement Rural. Bilan Des Productions Agricoles 2000-2005.
- MADR.,2015. Ministre De l'Agriculture Et Du Développement Rural (MADR), Les Rapports Trimestriels d'évaluation De La Mise En Œuvre Des Programmes De Renouveau Rural, 2015.
- MADR., 2013. Bilan : Evaluation De La Mise En Œuvre Des Contrats De Performance.
- Alger, Direction De La Régulation Et Du Développement Des Productions Agricoles.
- MADR., 2013. Statistiques Agricole : Série B.,
- Makhlouf M., Montaigne E., Tessa A., 2015. La Politique Laitière Algérienne : Entre Sécurité Alimentaire Et Soutien Différentiel De La Consommation. New Medit, 14(1) : 12-23.
- MOUFFOK C 2007. Diversité Des Systèmes d'élevage Bovin Laitier Et Performances Animales En Région Semi-Aride De Sétif. Mémoire De Magister En Sciences Animales-Institut National Agronomique INA Alger.
- NADJRAOUI D.,2001. FAO Country Pasture / Forage Ressource Profiles : Alegria. [Http://Www.Fao.Org/WAICENT/](http://Www.Fao.Org/WAICENT/).
- SENOUSSI A., 2008. Caractérisation De l'élevage Bovin Laitier Dans Le Sahra : Situation Et Perspectives De Développement. Colloque International « Développement Durable Des Productions Animales : Enjeux, Evaluation Et Perspectives »
- SOUKEHAL A., 2013.Communications Sur La Filière Laitière : Production, Besoins

Références bibliographiques

Nationaux (Panel 1), Propositions d'éléments De Politiques A Moyen Et Long Termes

(Panel 3). Colloque Relatif A : La Sécurité Alimentaire : Quels Programmes Pour Réduire La Dépendance En Céréales Et Lait ? Forum Des Chefs d'entreprises.

SRAIRI M T., 2008. Perspective De La Durabilité Des Elevages De Bovins Laitiers Au Maghreb A l'aune De Défis Futurs : Libéralisation Des Marchés, Aléas Climatiques Et Sécurisation Des Approvisionnements.

YAKHLEF H.,1989. La Production Extensive De Lait En Algérie. Options Méditerranéennes. In : Tisserand J.-L. (Ed.). Le Lait Dans La Région Méditerranéenne. Paris : CIHEAM (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; N. 6), 135- 139P.

Yakhlef H, Madani T, Ghozlane F And Bir B.,2010. Rôle Du Matériel, Animal Et De l'environnement Dans l'orientation Des Systèmes d'élevages Bovin En Algérie : In : La Filière Lait En Algérie. Communication Aux 8eme Journées Des Science Agri, Les 18 Et 19 Avril. Ecole National Supérieure Vétérinaire d'Alger. Algérie.

Yennek., 2012. Effets Des Facteurs d'élevage Sur La Production Et La Qualité Du Lait De Vache En Région Montagneuses, Mémoire De Magister, Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou, 84p.

Zaida W., 2016. Evaluation De La Performance De La Nouvelle Politique De Régulation De La Production Nationale De Lait Cru. Nouvelle Economie, N°15. Vol 02,67p.

Annexes

Annexes

Annexes 01 :

Questionnaire d'enquête sur l'impact de l'ENSEJ sur l'élevage bovin laitier

Pays : ALGERIE

Wilaya : TIZI-OUZOU

I. Données sur l'éleveur

code :

Commune :

Nom :

Prénom :

Age : ...

Qu 1 : Niveau scolaire : aucun primaire moyen secondaire
universitaire

Qu 2 : Formation agricole oui non

II. Données sur l'exploitant

Qu 3. Main d'œuvre

+ Quel était le nombre moyen de travailleurs permanents de l'exploitation durant la période ?

+ Quel était le nombre moyen de travailleurs permanents de l'exploitation durant la période ?

II.3. Financement

Qu 4 : la date de financement de votre projet par l'ansej ?

L'ANSEJ

Qu 5.a : FICHE d'identification de la micro-entreprise

Posséda ? Oui. Non.

Qu 5.b : Avez-vous des partenaires financiers ? Oui Non

Qu 5. b.1 : Si oui quel est le lien de parenté ?

Frères proches Autres

Qu 5.c : Quel est le cout d'investissement de votre projet ?

Inferieur ou égal a 5.000.000 Da

De 5.000.001 à 10.000.000 Da

Annexes

Qu5.d : Quel est le délai de votre passage au comité de sélection et de validation de financement(CSVF) ?

.....

Qu5.e : Quel est le mode de financement de votre projet ?

Mixte

Triangulaire

Qu 5.e.1 : Quel est le niveau de votre apport personnel ?

Si	le	financement	est	mixte	:
Egal		à			2%
Entre		2%	10		%
Entre		10%	30		%
Entre		30%			50%

Supérieur à 50%

Qu 5.e.2 :Si le financement est triangulaire :

Apport personnel

Apport l'ANSEJ

Crédit Bancaire

Qu 5.f : Avez-vous procéder à l'extension de votre entreprise ?

Oui

Non

Qu5.f.1 :si non pourquoi

.....

.....

.....

Qu5.f.2 :si oui Pour quel but ?.....

Qu 5.g : Avez-vous rencontré des difficultés lors de financement de votre projet ?

Oui

Annexes

Non

Qu 5.g.2 : quelles sont les problèmes rencontrés au niveau de l'ansej

.....
.....
.....

Qu 5.h : Parmi les conditions exigées par l'ANSEJ, quelle(s) est (sont) celle(s) qui vous a posé plus de difficultés ?

Apport personnel

Trouver un fournisseur

L'adhésion aux fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédit

Qu 5.i : Quelles sont les garanties que vous avez portées à l'ANSEJ pour l'obtention de prêt non rémunéré(PNR) ?

.....

Qu 5.j : Avez-vous bénéficié d'un prêt non rémunéré(PNR) supplémentaire ?

Oui

Non

Qu 5.j.2 : Si non, pourquoi

?.....

.....
.....

Qu 5.k : Quel est le délai de réponse de la banque ?

2 mois

Plus de 2 mois

Qu 5.l : Avez-vous des amis créateurs des micro-entreprises ?

Oui

Non

Qu 5. m :Connaissez-vous des créateurs des micro-entreprises qui ont réussi leurs projets ?

Oui

Non

Annexes

Qu 5.n : Avez-vous des amis que vous avez sollicités pour la création de votre entreprise ?

Oui

Non

Qu5.n.1 : Si oui, quelle est la nature de l'aide ?.....

.....
.....

Qu 5.o : Le financement par l'ANSEJ été rentable : oui
non

Qu 5.p : Le dépôt de dossier été rapide oui
non

Qu 5.q : le remboursement, par tranches oui
non

Qu 5.r : L'ANSEJ fait le suivit de ces projets oui
non

III. Données sur l'exploitation

Superficie

Qu 6 : Quelle était la superficie agricole utile moyenne par hectare de l'exploitation durant la Période ?

Quelle était la superficie agricole utile moyenne par hectare de l'exploitation durant la Période ?

III.2 Production végétale

III.2.1. Utilisation du sol

Qu 7 : Quelle était la superficie moyenne des fourrages cultivés durant la période ?.....

Quelle était la superficie moyenne des fourrages cultivés durant la période ?.

III.2.2. Mécanisation

Qu 8 : Possédiez-vous un tracteur durant la période ?

Oui

Non

Possédiez-vous un tracteur durant la période ?

Annexes

Oui

Non

IV. Production animale

IV.1 Matériel animal

Qu 9: Quel était le nombre moyen de bovins dont vous disposiez durant la période

Quel était le nombre moyen de bovins dont vous disposiez durant la période
?.....

Qu 10 : Quel était le nombre moyen de vaches laitières dont vous disposiez durant la

?.....

Quel était le nombre moyen de vaches laitières dont vous disposiez durant la période

?.....

Qu 11 : Quelles étaient les races de vaches laitières choisies pour votre élevage durant la

période ?.....

IV.2 Conditions d'ambiance

Qu12 : Quelle était la nature des bâtiments d'élevages dont vous disposiez durant la période

?.....

Etable sans normes d'élevage

Etable avec normes d'élevage

+ Quelle était la nature des bâtiments d'élevages dont vous disposiez durant la période

?.....

Etable sans normes d'élevage

Etable avec normes d'élevage

IV.3 Conduite de l'élevage

Alimentation

Qu 13 : Quelles étaient les saisons durant lesquelles la ration alimentaire de base des vaches laitières contient du fourrage vert durant la période ?

Hiver

Printemps

Eté

Automne

+ Quel était le nombre de saisons durant lesquelles la ration alimentaire des vaches laitières contient du fourrage vert durant la période ?

Hiver

Printemps

Eté

Automne

Annexes

Aucune Mammites Tuberculose Brucellose

Qu 20 Consultiez-vous un vétérinaire pour contrôler l'état de santé du cheptel durant la période

Oui

Non

Consultiez-vous un vétérinaire pour contrôler l'état de santé du cheptel durant la période

Oui

Non

Qu 21 : Pratiquez-vous la vaccination du cheptel durant la période ?

Oui

Non

+ Pratiquez-vous la vaccination du cheptel durant la période ?

Oui

Non

IV.4. Production laitière

Qu 21 : Quelle était la durée moyenne de la lactation durant la période ?.....

Quelle était la durée moyenne de la lactation durant la période ?.....

Qu 22 : Quel était le rendement moyen laitier /vache/jour durant la période ?

Quel était le rendement moyen laitier/vache/jour durant la période ?.....

Annexes

Annexes 02 :



Photo (06) : la race Montbéliard



Photo (07) : la cuve



Photo (08) : la Machine à traire

Annexes



Photo (09) : Stockage d'alimentation



Photo (10) : Mangeoire

Résumé

L'élevage bovin laitier est une activité la plus importante concernant la capacité de financement.

Le développement de cet élevage est devenu l'un des initiatives de l'Etat, voyant son importance en développement, de la production laitière, et dans ce cadre, l'Etat algérien a mis en place le dispositif d'encadrement l'ANSEJ. Pour améliorer la production nationale de lait cru. L'objectif de ce travail est de décrire le dispositif de l'ANSEJ, et de donner le rôle de l'ANSEJ dans le développement de l'élevage bovin laitier. Pour ce faire, une enquête auprès de 40 élevages a été réalisée à travers un questionnaire durant 2 mois. la production laitière ,après la prescription a l'ANSEJ a augmenter de 10 à 15 à 33 litre/j/vache, l'effectif bovin aussi a augmenté, mais L'élevage bovin laitier est encore moins rentable malgré les aides offertes par les dispositifs du développement, parce que les moyens de financement et la main d'œuvre dans ce domaine sont faibles